

المملكة المغربية



المندوبية السامية للتخطيط

ⵜⴰⴳⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⵎⴳⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⵏⴷⴰⵢⵜ | ⵙⵔⵉⵎⵉⵏ

HAUT-COMMISSARIAT AU PLAN



MONOGRAPHIE ROVINCIALE DE CHEFCHAOUEN

Mai 2018

ROYAUME DU MAROC

*_*_*_*_*

HAUT COMMISSARIAT AU PLAN

*_*_*_*_*_*_*_*_*

DIRECTION REGIONALE DE TANGER-TETOUAN-AL HOCEIMA

MONOGRAPHIE PROVINCIALE DE CHEFCHAOUEN



Mai 2018

Sommaire

<i>SOMMAIRE</i>	5
<i>LISTE DES TABLEAUX</i>	8
<i>LISTE DES FIGURES</i>	14
Introduction	15
Partie I: Milieu Naturel, Découpage Administratif et Population	
1. Découpage administratif	19
2. Milieu Naturel	21
2.1. Relief	21
2.2. Climat	21
2.3. Ressources en eau	21
3. Population et Ménages	23
3.1. Population	23
3.2. Milieu de résidence	25
3.3. Ménages	26
3.4. Projections de la population	28
3.5. Caractéristiques démographiques de la population	28
3.6. Caractéristiques des chefs de ménage	37
4. Conditions d'habitat des ménages	41
4.1. Type d'habitat	41
4.2. Ancienneté du logement	41
4.3. Statut d'occupation	42
4.4. Occupation des logements	43
4.5. Equipement des logements	44
4.6. Mode d'évacuation des eaux usées	46
4.7. Autres équipements	47
4.8. Distance à la route goudronnée	48
5. Activité en chômage	49
5.1. Taux d'activité	49
5.2. Taux de chômage	49
5.3. Taux de sous-emploi	50
6. Pauvreté et vulnérabilité	51

6.1. Pauvreté et vulnérabilité monétaire.....	51
6.2. Pauvreté multidimensionnelle.....	55
6.3. Pauvreté globale	56

Partie II: Principaux Secteurs Economiques

7. Agriculture et pêche.....	59
7.1. Les ressources en terre	59
7.2. Les productions végétales	60
7.3. Les productions animales.....	61
7.4. Pêche	62
7.5. Forêts.....	62
8. Industrie et Commerce.....	64
8.1. Activité industrielle	64
8.2. Commerce.....	65
9. Artisanat et Coopératives	66
10. Tourisme	67
10.1. Structures d'accueil	67
10.2. Fréquentation hôtelière.....	68
11. Transport	70
11.1. Réseau routier.....	70
11.2. Projets routiers.....	70
11.3. Quelques aspects du transport routier.....	71
12. Energie	72
12.1. Electricité	72
12.2. Produits pétroliers	72
12.3. Eau.....	72
12.4. Infrastructure hydraulique	73
13. Réseau bancaire.....	74

Partie III: Secteurs sociaux

14. Les caractéristiques de l'éducation	79
14.1. L'aptitude à lire et à écrire	79

14.2. Scolarisation	80
15. Enseignement.....	83
15.1. Enseignement préscolaire.....	83
15.2. Enseignement primaire.....	84
15.3. Enseignement secondaire collégial	86
15.4. Enseignement secondaire qualifiant.....	87
16. Formation professionnelle.....	89
17. Santé.....	91
17.1. Infrastructure sanitaire	91
17.2. Encadrement médical	91
17.3. Encadrement paramédical	93
17.4. Productions des établissements de santé.....	93
18. Sécurité Sociale	95
18.1. Prestations	95
18.2. Entreprises affiliées et salariés déclarés	96
19. Justice	99
20. Jeunesse et sports.....	101
21. Entraide nationale	104
21.1. Centres d'Education et de Formation(CEF).....	104
21.2. Programme d'éducation préscolaire	104
21.3. Programme de protection sociale	105
21.4. Centres pour handicapés	105
21.5. Programme: Alphabétisation	105
21.6. Programme d'aide en nature	105

Liste des tableaux

Tableau 1 : Découpage administratif de la province de Chefchaouen, année 2015	20
Tableau 2 : Population légale selon le RGPH 2014.....	23
Tableau 3 : Population légale par communes en 2004 et 2014.....	24
Tableau 4 : Population légale en 2004 et 2014 par milieu de résidence.....	25
Tableau 5 : Taux d'urbanisation (en %) en 2004 et 2014.....	25
Tableau 6 : Ménages en 2004 et 2014 selon le milieu de résidence.....	26
Tableau 7 : Ménages par communes en 2004 et 2014, Province de Chefchaouen	27
Tableau 8 : Evolution de la population de la province de Chefchaouen selon le milieu de résidence (2014-2030).....	28
Tableau 9 : Répartition (en %) de la population selon les grands groupes d'âges dans la région et dans la province de Chefchaouen	29
Tableau 10: Répartition de la population de la province de Chefchaouen selon le groupe d'âges et le sexe, RGPH 2014.....	29
Tableau 11 : Population de la province selon les groupes d'âges fonctionnels aux RGPH 2004 et 2014 par milieu de résidence.....	31
Tableau 12 : Répartition (en %) de la Population âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial et le sexe aux RGPH de 2004 et 2014.....	32
Tableau 13 : Pourcentage des célibataires âgés de 15-19 ans, 20-24 ans et 25-29 ans aux RGPH 2004 et 2014 selon le milieu et le sexe.....	33
Tableau 14 : Age moyen au premier mariage des habitants de la province aux RGPH de 2004 et 2014 selon le milieu de résidence et le sexe	33
Tableau 15 : Taux de célibat (en %) à 55 ans chez les habitants de la province aux RGPH 2004 et 2014 selon le sexe et le milieu de résidence.....	33
Tableau 16 : Taux de fécondité (en ‰) et indices synthétiques de fécondité des femmes en âge de procréation dans la province selon le milieu de résidence.....	34
Tableau 17 : Taux de prévalence de l'handicap selon le sexe et le milieu de résidence (en %) dans la province de Chefchaouen, année 2014	36
Tableau 18 : Cas observés des différentes formes de handicap par tranche d'âge dans la province de Chefcaouen, année 2014	36
Tableau 19: Répartition (en %) des chefs de ménage selon le sexe et le milieu de résidence aux RGPH 2004 et 2014	37

Tableau 20: Répartition (en %) des chefs de ménage de la province de Chefchaouen selon les grands groupes d'âges et le sexe aux RGPH 2004 et 2014	38
Tableau 21: Répartition (en %) des chefs de ménage de la province de Chefchaouen selon l'état matrimonial et le sexe aux RGPH 2004 et 2014	38
Tableau 22: Répartition (en %) des chefs de ménage de la province de Chefchaouen selon le niveau scolaire et le milieu de résidence aux RGPH 2004 et 2014.....	39
Tableau 23: Taux d'analphabétisme(en %) des chefs de ménage de la province de Chefchaouen selon le sexe et le milieu de résidence aux RGPH 2004 et 2014.....	40
Tableau 24: Répartition (en %) des chefs de ménage de la province de Chefchaouen selon le type d'activité et le sexe aux RGPH 2004 et 2014	40
Tableau 19 : Répartition (en %) des ménages de la province selon le type d'habitat et le milieu de résidence aux RGPH 2004 et 2014.....	41
Tableau 20 : Répartition (en %) des ménages de la province selon l'ancienneté du logement et le milieu de résidence au RGPH 2014	42
Tableau 21 : Répartition (en %) des ménages de la province selon le statut d'occupation et le milieu de résidence aux RGPH 2004 et 2014	42
Tableau 22 : Répartition (en %) des ménages de la province selon le nombre de pièces habitées et le milieu de résidence aux RGPH 2004 et 2014.....	43
Tableau 23 : Taux d'occupation (personnes par pièces) des logements au niveau de la province selon le milieu de résidence aux RGPH 2004 et 2014	44
Tableau 24 : Proportion des ménages de la province selon les équipements de base de leur logement par milieu de résidence aux RGPH 2004 et 2014	44
Tableau 25 : Proportion des ménages de la province dont le logement n'est pas relié à un réseau public de distribution d'électricité selon le mode d'éclairage utilisé par milieu de résidence aux RGPH 2004 et 2014	45
Tableau 26 : Proportion des ménages de la province dont le logement n'est pas relié à un réseau public de distribution de l'eau selon le mode d'approvisionnement en eau par milieu de résidence au RGPH 2014	45
Tableau 27 : Proportion des ménages de la province selon la distance entre le logement et le point d'eau le plus proche au RGPH 2014	46
Tableau 28 : Proportion des ménages de la province selon la durée pour atteindre la source d'eau la plus proche au RGPH 2014	46
Tableau 29 : Proportion des ménages de la province selon le mode d'évacuation des eaux usées par milieu de résidence aux RGPH 2004 et 2014	47

Tableau 30 : Pourcentage des ménages de la province dotés de certains équipements domestiques par milieu de résidence aux RGPH 2004 et 2014	47
Tableau 31 : Distance à la route goudronnée au RGPH 2014	48
Tableau 32 : Taux d'activité (en %), années 2015 et 2016	49
Tableau 33 : Taux de chômage (en %), années 2015 et 2016.....	49
Tableau 34 : Taux de sous-emploi, années 2015 et 2016.....	50
Tableau 35 : Le taux de pauvreté et de Vulnérabilité monétaire selon le milieu de résidence, province de Chefchaouen, année 2014 (%)	52
Tableau 36 : Le taux de pauvreté en 2007 et 2014, province de Chefchaouen (%)	52
Tableau 37 : Taux de pauvreté communal urbain (en %), province de Chefchaouen, années 2007 et 2014.....	53
Tableau 38 : Taux de pauvreté communal (en %), province d'Chefchaouen, année en 2007 et 2014	54
Tableau 39 : Taux de pauvreté multidimensionnelle (en %), Province de Chefchaouen, année 2014	55
Tableau 40 : Décomposition de la pauvreté multidimensionnelle par source de privation (en %), Province de Chefchaouen, année 2014	56
Tableau 41 : Pauvreté globale, Province de Chefchaouen, année 2014	56
Tableau 42 : Répartition (en ha) de la SAU selon le statut juridique, province de Chefchaouen, année 2016	59
Tableau 43 : Le mode de faire valoir des exploitations SAU de la province de Chefchaouen, année 2016	59
Tableau 44 : Les cultures céréalières, Province de Chefchaouen, campagne 2015-16..	60
Tableau 45 : Culture des légumineuses, Province de Chefchaouen, campagne 2015-16	60
Tableau 46 : Culture des maraichères, Province de Chefchaouen, campagne 2015-16 .	61
Tableau 47 : Plantation arboricoles, Province de Chefchaouen, campagne 2015-16	61
Tableau 48 : Superficie (en ha) des forêts reboisées et naturelles, Province de Chefchaouen, année 2016	62
Tableau 49 : Grandeurs économiques par grands secteurs, Province de Chefchaouen, année 2013, (Valeurs en milliers DH)	64
Tableau 50 : Ventes (en valeur et en quantité) des produits artisanaux dans le marché intérieur, année 2016	66
Tableau 51 : Capacité hôtelière, Province de Chefchaouen au 31/12/2016.....	67

Tableau 52 : Capacité hôtelière classée selon la catégorie, Province de Chefchaouen au 31/12/2016	68
Tableau 53 : Nuitées touristiques dans les hôtels classés selon la nationalité des touristes et la catégorie de l'hôtel, Province de Chefchaouen, année 2016.....	68
Tableau 54 : Evolution des nuitées touristiques dans les hôtels classés, au 31/12/2016	69
Tableau 55 : Réseau routier classé (en km), province de Chefchaouen, année 2016....	70
Tableau 56 : Densité routière spatiale et sociale, année 2016	70
Tableau 57 : Evolution des ventes d'électricité au niveau de la province de Chefchaouen et au niveau régional, en millions KWh.....	72
Tableau 58 : Activité de l'ONEE, province de Chefchaouen, année 2016	73
Tableau 59 : Barrages de la province de Chefchaouen	73
Tableau 60 : Implantation bancaire dans la province de Chefchaouen, 31/12/2016 ...	74
Tableau 61 : Evolution des dépôts et crédits bancaires (en 1000 DH), Province de Chefchaouen.....	75
Tableau 62 : Taux d'analphabétisme (en %) de la population âgée de 10 ans et plus aux RGPH de 2004 et 2014 selon le sexe et le milieu de résidence, Province de Chefchaouen	79
Tableau 63 : Taux d'analphabétisme (en %) selon les grands groupes d'âge et le sexe et le milieu de résidence, Province de Chefchaouen.....	79
Tableau 64 : Répartition (en %) de la population âgée de 10 ans et plus aux RGPH 2004 et 2014 selon les langues lues et écrites et le sexe.....	80
Tableau 65 : Taux de scolarisation (en %) des enfants âgés de 7 à 12 ans selon le sexe et le milieu de résidence au RGPH 2014.....	81
Tableau 66: Répartition (en %) de la population de la province âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'étude et le milieu de résidence aux RGPH 2004 et 2014	82
Tableau 67: Effectifs des élèves, des éducateurs et des écoles dans l'enseignement préscolaire traditionnel, moderne et public, Province de Chefchaouen, 2016-2017	84
Tableau 68: Etablissements, salles et classes de l'enseignement primaire par milieu, Province de Chefchaouen, année scolaire 2016-2017.....	84
Tableau 69: Effectifs des scolarisés et des nouveaux inscrits dans l'enseignement primaire par milieu, Province de Chefchaouen, année scolaire 2016-2017.....	85
Tableau 70: Personnel enseignant par milieu, Province de Chefchaouen, année scolaire 2016-2017	85

Tableau 71: Bénéficiaires des cantines scolaires, Province de Chefchaouen, année scolaire 2016-2017.....	86
Tableau 72: Etablissements, salles, classes et personnel enseignant de l'enseignement secondaire collégial par milieu, Province de Chefchaouen, année scolaire 2016-2017	86
Tableau 73 : Effectifs des scolarisés dans l'enseignement secondaire collégial par milieu, Province de Chefchaouen, année scolaire 2016-2017	87
Tableau 74 : Etablissements, salles, classes et personnel enseignant de l'enseignement secondaire qualifiant par milieu, Province de Chefchaouen, année scolaire 2016-2017	87
Tableau 75: Effectifs des candidats présents pour l'examen du baccalauréat dans l'enseignement secondaire qualifiant public par branche, Province de Chefchaouen, année scolaire 2016-2017.....	88
Tableau 76: Etablissements de la formation professionnelle, Province de Chefchaouen, année scolaire 2016-17	89
Tableau 77: Effectif des stagiaires par niveau, sexe et département formateur, Province de Chefchaouen, année scolaire 2016-17	89
Tableau 78: Effectif des stagiaires par secteur et par filières de formation, Province de Chefchaouen, année scolaire 2016-17	90
Tableau 79 : Hôpitaux publics de la province de Chefchaouen, 2016	91
Tableau 80: Répartition des médecins par spécialité et par secteur, 2016	92
Tableau 81: Personnel paramédical public, 2016	93
Tableau 82: Activités du programme national d'immunisation, Province de Chefchaouen, 2016	93
Tableau 83 : Activités du programme national de planification familiale selon le milieu, 2016	94
Tableau 84 : Prestations sociales à court terme pour la province de Chefchaouen, année 2016	95
Tableau 85 : Prestations sociales à long terme pour la province de Chefchaouen, année 2016	96
Tableau 86 : Entreprises affiliées dans la province selon le secteur d'activité, année 2016	96
Tableau 87: Effectif des salariés déclarés dans la province selon le secteur d'activité, année 2016	97

Tableau 88: Masse salariale selon le secteur d'activité dans la province e(en 1000 dhs), année 2016	98
Tableau 89 : Activités du tribunal de première instance selon le type d'affaires, 2016	99
Tableau 90 : Affaires civiles traitées par le tribunal de première instance de la province, 2016	99
Tableau 91 : Affaires pénales traitées par le tribunal de première instance de la province, 2016	100
Tableau 92: Installations sportives, province de Chefchaouen, année 2016	101
Tableau 93: Clubs sportifs selon la fédération, province de Chefchaouen, année 2016	102
Tableau 94: Etablissements de la jeunesse et des sports, province de Chefchaouen, année 2016	103
Tableau 95: Programmes de l'Entraide Nationale, année 2016	104

Liste des graphiques

Figure 1 : Pyramide des âges de la population de la province aux RGPH 2004 et 2014	30
Figure 2 : Taux de fécondité (en ‰) des femmes de la province selon le milieu de résidence aux RGPH 2004 et 2014	35
Figure 3: Répartition (en %) des chefs de ménage de la province de Chefchaouen selon le sexe au RGPH 2014	37
Figure 4: Répartition (en %) des chefs de ménage de la province de Chefchaouen selon l'état matrimonial au RGPH 2014	39

Introduction

Dans le cadre des attributions des services déconcentrés du Haut-Commissariat au Plan, il incombe aux directions régionales de s'acquitter plusieurs missions, dont l'élaboration et la publication des monographies régionales et provinciales afin de mettre à la disposition des décideurs des statistiques fiables et actualisées. C'est dans ce sens que s'inscrit la présente monographie. Il s'agit d'un travail synthétique et dynamique de l'identité de la province qui met en évidence les potentialités, les atouts et aussi certaines contraintes humaines, matérielles et sociales entravant le développement de la province.

La province de Chefchaouen se situe au nord-ouest du pays, sur le massif du pays de Jebala, sur une superficie de 3 443¹ Km². Elle est limitée au nord-ouest par la province de Tétouan, au nord-est par la Méditerranée sur une longueur de 120 km, à l'Est par la province d'Al Hoceima, au sud-est par la province de Taounate, au sud-ouest par la province d'Ouezzane et à l'ouest par la province de Larache.

Selon le dernier découpage administratif de 2009, la province de Chefchaouen se compose d'une municipalité et de 5 cercles regroupant 12 caïdats et 27 communes rurales.

La population de la province de Chefchaouen s'est établie d'après les résultats du Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2014 à 457 432 habitants soit environ 12,8% de la population totale de la région Tanger- Tétouan-Al Hoceima et 1,3% de la population nationale. Elle a ainsi enregistré un accroissement annuel moyen de 0,79% par rapport à 2004, contre 1,49% au niveau régional et 1,25% au niveau national. Le taux d'urbanisation provincial a été de 12,5% contre 59,9% à l'échelle régionale et 60,4% à l'échelle nationale.

En matière d'emploi, le taux d'activité provincial s'est établi, en 2016, à 51,5% contre 45,2% au niveau régional et 46,4% au niveau national. Quant au taux de chômage, il a été de 4,8% cette même année contre 9,6% pour l'ensemble de la région et 9,4% pour l'ensemble du royaume.

Caractérisée par une topographie accidentée et tourmentée avec un faible niveau de mécanisation, d'irrigation et d'utilisation de semences sélectionnés défavorise le

¹ <http://www.apdn.ma>

développement de l'agriculture à l'échelle provinciale, en favorisant l'émergence d'une agriculture traditionnelle largement dépendante des aléas climatiques. Ainsi, la superficie agricole utile s'est élevée, en 2016, à 106 676 ha, dont seulement 8,7% est irrigué. Les cultures céréalières sont les plus prépondérantes avec 21,6% de la SAU et une production de 210 800 quintaux en 2016.

L'activité de la pêche au niveau de la province profite de sa façade maritime sur la côte méditerranéenne. Elle a réalisé en 2016 un tonnage de 2 166 tonnes de poissons avec une valeur de 14,3 millions de dirhams.

Dans le secteur de l'industrie, la province de Chefchaouen abritait en 2013 18 unités pour un effectif de 196 emplois permanents. Cette activité a généré une production de 18,5 millions de dirhams, un investissement d'un million de dirhams et une valeur ajoutée de 7,2 millions de dirhams.

La province de Chefchaouen se caractérise par son activité touristique riche et importante à l'échelle nationale. Et ce grâce à sa situation géographique privilégiée, et son relief diversifié unissant à la fois, plages, montagnes et forêts. Ainsi, en 2016, la province abritait 68 établissements hôteliers pour une capacité litière de 1 796 lits. Toutefois, le secteur touristique possède toutes les caractéristiques qui peuvent faire de la province un pôle d'attraction pour les touristes; une côte de 120 km donnant sur la méditerranée, des forêts immenses avec des beaux paysages pour la chasse et les promenades, des montagnes, des sites touristiques naturels et historiques, une production artisanale diversifiée, ...

Sur le plan social, l'infrastructure scolaire provinciale a compté, durant l'année scolaire 2016-2017, 150 établissements primaires et 428 unités satellitaires, 19 collèges et 17 lycées. Les effectifs scolarisés dans ces cycles respectifs ont été de 58 276, 17 729 et 7 960 élèves.

Enfin, les formations sanitaires de la province en 2016, consistent à un hôpital provincial, 25 centres de santé ruraux communaux, 3 centres de santé urbains et 14 dispensaires ruraux. La capacité litière des hôpitaux publics se chiffrent à 186 lits.

Partie I :

Milieu Naturel, Découpage Administratif et Population

1. Découpage administratif

La province de Chefchaouen relève des huit provinces/préfectures composant la Région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima selon le nouveau découpage administratif du Royaume de 2015.

Elle a été créée par le Dahir portant loi n° 1-75-688 du 11 Rabia II 1395 (23 Avril 1975) avec une subdivision à dominante rurale sur la chaîne rifaine. La ville de Chefchaouen, qui est le chef-lieu de la Province, tire son nom du mot berbère «CHEFCHAOUEN » qui signifie « Cornes » en raison des sommets montagneux qui dominent la cité. Elle a été édiflée en l'an 876 de l'hégire (1.471) par Moulay Ali Ben Rachid. Elle est limitée par :

- ❖ la province de Tétouan au nord-ouest ;
- ❖ la Mer Méditerranée au Nord-Est sur une longueur de 120 Km ;
- ❖ la province d'Al Hoceima à l'Est ;
- ❖ la province de Taounate au Sud-Est ;
- ❖ la province d'Ouezzane au Sud-Ouest ;
- ❖ la province de Larache à l'Ouest.

La province de Chefchaouen a fait l'objet de successives modifications de son découpage. La plus récente date de 17 jourmada II 1430 (11 Juin 2009) par le décret n°2.09.320 modifiant et complétant le décret n° 2.08.520 du 28 Chaoual 1429 (28 Octobre 2008) fixant la liste des cercles, des caïdats et des communes urbaines et rurales du Royaume où le cercle de Mokrissat a été annexé à la province de Ouezzane.

Actuellement, la province de Chefchaouen s'étend sur une superficie de 3443 Km², et comprend une commune urbaine (ou municipalité) et cinq cercles ruraux qui englobent 12 caïdats contenant 27 communes rurales réparties comme suit :

Tableau 1 : Découpage administratif de la province de Chefchaouen, année 2015

Cercles	Caidats	Commune
		Mun.Chefchaouen
Bab Bered	Bab Berred	Bab Berred
		Iounane
	Tamorot	Tamorot
Jabha	Jabha	Amtar
		M'tioua
		Ouaouzgane
		Bni Rzine
	Bni Rzine	Bni Smih
Bni Ahmed	Bni Ahmed	B.Ahmed Charquia
		B.Ahmed Gharbia
		Oued Malha
		Mansoura
Bab Taza	Bab Taza	Bab Taza
		Bni Salah
		Bni Darkoul
		Fifi
		Bni Faghloum
	Tanaqoub	Derdara
		Tanaqoub
		Laghdir
Bou.Ahmed	Bou Ahmed	Bni Salmane
		Bni Mansour
		Bni Bouzra
		Stéha
		Tizgane
	Talambote	Talambote
		Tassift

Source : Bulletin officiel n° 6 340 du 05/03/2015

2. Milieu Naturel

2.1. Relief

La Province de Chefchaouen se situe au centre de la chaîne rifaine, ses montagnes sont formées de couches siliceuses et calcaires très accidentées avec des sommets dépassant parfois 2000 m (Jbel Lakrâa 2.159 m et Jbel Tissouka 2.122 m à Bab Taza ainsi que Jbel Tizirene 2.106 à Bab Berred). La ville de Chefchaouen se situe à 600m d'altitude.

Le parc national de Talassemntane s'étend en grand partie sur la province de Chefchaouen, tout en empiétant sur la province de Tétouan. Ce parc est avant tout, un parc montagneux, caractérisé spécialement par une orographie abrupte, ce qui rend son accessibilité très réduite (75% de la superficie de cette province possède des pentes supérieures à 20%)

En plus de son aspect montagneux, la province de Chefchaouen se caractérise aussi par des sites côtiers importants de la côte nord marocaine, il s'agit de Jebha, Kaa-Asras, Chmaala, ... etc.

2.2. Climat

Avec son emplacement nordique sur le littoral méditerranéen et son relief conjuguant des massifs de la chaîne rifaine et des plaines côtières, la province de Chefchaouen se caractérise par un climat de type méditerranéen caractérisé par des hivers pluvieux et frais allant du mois d'Octobre jusqu'au mois d'Avril et des étés secs et chauds allant du mois de Mai jusqu'au mois de Septembre, on distingue entre trois variétés de climat :

- ❖ Zone Montagneuse : Pluvieux et froid en hiver et doux en été avec des précipitations variant de 800 à 1.400 mm/an parfois 2.000 mm/an et des chutes de neige ;
- ❖ Zone Côtière : Semi-aride avec des précipitations ;
- ❖ Zone Sud-Est : Humide en hiver et sec en été.

La pluviométrie moyenne annuelle est de 880 mm, mais elle reste variable selon l'altitude et la proximité aux côtes. De même pour la température qui reste influencée d'un côté, par l'action de la mer méditerranéenne, et de l'autre côté, par l'altitude et les vents, mais généralement la température annuelle moyenne est de 16.6 °C.

2.3. Ressources en eau

La province de Chefchaouen dispose de grandes potentialités en matières de ressources en eau grâce à ses données climatiques et à son relief. Elle est traversée par plusieurs fleuves dont la plupart sont saisonniers et se déversent dans la Méditerranée. De

même que certains de ces cours d'eau alimentent les fleuves du Loukos et Ouargha.

Parmi les sources les plus importantes dans la Province, on peut citer :

- ❖ La source de Ras El Maa (débit oscillant entre 87 – 1.406 l/s) ;
- ❖ La source Chrafat (débit oscillant entre 80 – 200 l/s) ;
- ❖ La source de Magou (débit oscillant entre 300 – 800 l/s).

3. Population et Ménages

3.1. Population

D'après les résultats du recensement général de la population et de l'habitat 2014, la population de la province de Chefchaouen s'élève à 457 432 habitants, dont 457 289 marocains et 143 étrangers. Elle représente de ce fait 12,8% de la population de la Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima et 1,3% de la population nationale. Ainsi, la province de Chefchaouen ressort au 4^{ème} rang des provinces/préfectures les plus peuplées de la région, après la préfecture de Tanger-Assilah, la province de Tétouan et de Larache.

Tableau 2 : Population légale selon le RGPH 2014

Milieu de Résidence	Urbain	Rural	Ensemble
Province de Chefchaouen	57 425	400 007	457 432
Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima	2 131 725	1 425 004	3 556 729
Maroc	20 432 439	13 415 803	33 848 242
Province/Région (%)	2.69	28	12.8
Province/Maroc (%)	0.28	2.98	1.3

Source : Recensement Général de la population et de l'habitat 2014

En comparaison avec le recensement de 2004, la population de la province a augmenté de 34 541 habitants, soit un accroissement absolu de 8,1% en dix ans, un taux légèrement inférieur à celui enregistré au niveau national (13,2%) et son homologue régional (15,9%). Toutefois le taux d'accroissement annuel moyen est de 0.79% reste toujours inférieur à celui au niveau régional (1.49%) et celui du niveau national (1.25%).

De leur part, les populations des communes de la province se sont accrues à des niveaux de croissance démographique plus ou moins différents. En effet, avec des taux de croissances négatifs, un autre centre et une commune rurale ont vu leur population régresser entre 2004 et 2014, il s'agit du centre Bab Berred et de la commune de Talambote. D'autre part, l'autre centre de Bab Taza et de Jebha ont connu des taux supérieurs à 2%.

Tableau 3 : Population légale par communes en 2004 et 2014

	2 004	2 014	Taux d'accroissement annuel moyen
Province : Chefchaouen	422 891	457 432	0,79
Chefchaouen (Mun.)	36 929	42 786	1,48
Cercle : Bab Berred	70 912	77 641	0,91
Bab Berred	25 277	25 872	0,23
<i>Dont Centre : Bab Berred</i>	5 043	4 977	-0,13
Iounane	23 132	25 021	0,79
Tamorot	22 503	26 748	1,74
Cercle : Bab Taza	93 915	101 406	0,77
Bab Taza	26 553	28 713	0,79
<i>Dont Centre : Bab Taza</i>	4 006	5 905	3,96
Bni Darkoul	14 195	14 779	0,40
Bni Faghloum	9 951	10 378	0,42
Bni Salah	9 662	11 365	1,64
Derdara	9 618	11 547	1,84
Fifi	7 720	8 104	0,49
Laghdir	7 077	7 284	0,29
Tanaqoub	9 139	9 236	0,11
Cercle : Bni Ahmed	51 935	55 303	0,63
Bni Ahmed Cherqia	12 866	12 866	0,00
Bni Ahmed Gharbia	12 923	12 978	0,04
Mansoura	14 058	15 820	1,19
Oued Malha	12 088	13 639	1,21
Cercle : Bou Ahmed	95 849	102 247	0,65
Bni Bouzra	15 254	16 568	0,83
Bni Mansour	18 542	20 811	1,16
Bni Selmane	23 396	24 217	0,35
Steha	10 637	12 034	1,24
Talambote	9 002	8 481	-0,59
Tassift	7 307	7 363	0,08
Tizgane	11 711	12 773	0,87
Cercle : Jebha	73 351	78 049	0,62
Amtar	10 038	10 574	0,52
Bni Rzine	19 585	20 904	0,65
Bni Smih	15 577	16 987	0,87
M'tioua	12 076	12 812	0,59
<i>Dont Centre : Jebha</i>	2 984	3 757	2,33
Ouaouzgane	16 075	16 772	0,43

Source : Recensement Général de la population et de l'habitat 2004 et 2014

3.2. Milieu de résidence

Le milieu urbain provincial abrite, en 2014, 57 425 habitants, contre 400 007 habitants en milieu rural. Ainsi, 75,5% de l'accroissement de la population provinciale durant la période 2004-2014 est due à l'augmentation de la population rurale. En effet, le taux d'accroissement démographique annuel urbain dépasse le double son homologue rural avec 1,61% et 0,68% respectivement.

Tableau 4 : Population légale en 2004 et 2014 par milieu de résidence

Milieu de résidence		2 004	2 014	Taux d'accroissement annuel moyen
Province de Chefchaouen	Urbain	48962	57425	1.61
	Rural	373929	400007	0.68
	Ensemble	422891	457432	0.79
Région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima	Urbain	1 673 552	2 131 725	2,45
	Rural	1 395 281	1 425 004	0,21
	Ensemble	3 068 833	3 556 729	1,49
Maroc	Urbain	16 986 327	20 432 439	1,86
	Rural	12 905 381	13 415 803	0,39
	Ensemble	29 891 708	33 848 242	1,25

Source : Recensement Général de la population et de l'habitat 2004 et 2014

Ces effectifs traduisent un taux d'urbanisation de 12,5%, en hausse d'un point par rapport à 2004 où il était de 11,5%. La province de Chefchaouen ressort donc moins urbanisée vu son aspect rural comparativement au niveau régional et national, pour lesquels les taux d'urbanisation respectifs sont de 59,9% et 60,4%.

Tableau 5 : Taux d'urbanisation (en %) en 2004 et 2014

	2004	2014
Province de Chefchaouen	11,5	12,5
Région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima	54,5	59,9
Maroc	56,8	60,4

Source : Recensement Général de la population et de l'habitat 2004 et 2014

3.3. Ménages

Le nombre de ménages résidant à la province de Chefchaouen s'élève à 82 914 ménages en 2014, représentant 10,3% des ménages régionaux et 1,1% des nationaux.

Avec une augmentation de 16 492 ménages par rapport à l'année 2004, il ressort que le nombre de ménages provinciaux a évolué à un taux annuel de 2,24%, triplant presque le taux d'accroissement annuel de la population établi à 0,79%, manifestant sans doute la régression de la taille moyenne des ménages.

Tableau 6 : Ménages en 2004 et 2014 selon le milieu de résidence

	Milieu de résidence	2 004	2 014	Taux d'accroissement annuel moyen
Province de Chefchaouen	Urbain	10 559	13 696	2,63
	Rural	55 863	69 218	2,16
	Ensemble	66 422	82 914	2,24
Région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima	Urbain	357 221	525 168	3,93
	Rural	233 500	273 956	1,61
	Ensemble	590 721	799 124	3,07
Maroc	Urbain	3 543 808	4 807 743	3,10
	Rural	2 121 456	2 506 063	1,68
	Ensemble	5 665 264	7 313 806	2,59

Source : Recensement Général de la population et de l'habitat 2004 et 2014

Les rythmes d'augmentation les plus accentuées ont été relevés dans le centre de Bab Taza (5,6%) et celui de Jebha (3,27%), puis pour les communes rurales au niveau de Tamorot (3,45%) et Dardara (3,25%); des rythmes encore une fois bien supérieurs à l'accroissement des populations correspondantes.

Tableau 7 : Ménages par communes en 2004 et 2014, Province de Chefchaouen

	2 004	2 014	Taux d'accroissement annuel moyen
Province : Chefchaouen	66 422	82 914	2,24
Chefchaouen (Mun.)	7 969	10 295	2,59
Cercle : Bab Berred	10 545	13 588	2,57
Bab Berred	4 149	4 932	1,74
<i>Dont Centre : Bab Berred</i>	1 169	1 176	0,06
Iounane	3 085	4 004	2,64
Tamorot	3 311	4 652	3,46
Cercle : Bab Taza	14 941	18 680	2,26
Bab Taza	4 160	5 259	2,37
<i>Dont Centre : Bab Taza</i>	762	1 315	5,61
Bni Darkoul	2 249	2 657	1,68
Bni Faghloum	1 603	2 046	2,47
Bni Salah	1 384	1 851	2,95
Derdara	1 529	2 107	3,26
Fifi	1 312	1 626	2,17
Laghdir	1 278	1 467	1,39
Tanaqoub	1 426	1 667	1,57
Cercle : Bni Ahmed	8 945	10 754	1,86
Bni Ahmed Cherqia	2 468	2 750	1,09
Bni Ahmed Gharbia	2 286	2 634	1,43
Mansoura	2 217	2 829	2,47
Oued Malha	1 974	2 541	2,56
Cercle : Bou Ahmed	13 678	16 694	2,01
Bni Bouzra	2 245	2 815	2,29
Bni Mansour	2 468	3 085	2,26
Bni Selmane	3 090	3 605	1,55
Steha	1 695	2 164	2,47
Talambote	1 220	1 399	1,38
Tassift	1 077	1 213	1,20
Tizgane	1 883	2 413	2,51
Cercle : Jebha	10 344	12 903	2,24
Amtar	1 459	1 766	1,93
Bni Rzine	2 630	3 333	2,40
Bni Smih	2 109	2 682	2,43
M'tioua	1 867	2 291	2,07
<i>Dont Centre : Jebha</i>	659	910	3,28
Ouaouzgane	2 279	2 831	2,19

Source : Recensement Général de la population et de l'habitat 2004 et 2014

3.4. Projections de la population

Selon les projections du Centre d'Etude et de Recherches Démographiques (CERED), la population provinciale passerait de 456 547 habitants en 2014 à environ 494 172 habitants en 2024, soit une hausse globale de 37 625 personnes en l'espace de 10 ans.

Tableau 8 : Evolution de la population de la province de Chefchaouen selon le milieu de résidence (2014-2030)

	2014	2 020	2 024	2030
Milieu urbain				
Province de Chefchaouen	57 245	62 241	65 237	68 951
Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima	2 123 590	2 369 424	2 529 591	2 752 894
Milieu rural				
Province de Chefchaouen	399 302	417 691	428 935	443 817
Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima	1 423 742	1 444 430	1 454 493	1 463 012
Ensemble				
Province de Chefchaouen	456 547	479 932	494 172	512 768
Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima	3 547 332	3 813 854	3 984 084	4 215 906

Source : Projections de la population (CERED)

Selon les tendances démographiques, la population urbaine de la province de Chefchaouen augmenterait de 14% entre 2014 et 2024 alors que la population rurale n'augmenterait que de 7,4% sur la même période.

3.5. Caractéristiques démographiques de la population

3.5.1. Population selon le sexe et l'âge

La population de la province de Chefchaouen est constituée de presque autant d'hommes que de femmes puisque 51,7% de l'ensemble de la population est de sexe masculin. Autrement dit, on y compte près de 107 hommes pour 100 femmes contre environ 103 hommes pour 100 femmes dans la région.

Ce rapport de masculinité, qui permet de mesurer l'importance des effectifs des hommes par rapport à ceux des femmes, varie sensiblement selon le milieu de résidence. En effet, si ce rapport confirme la prédominance du sexe masculin en milieu rural en s'établissant à environ 107 hommes pour 100 femmes, il n'est que de 105 hommes pour 100 femmes en milieu urbain.

En ce qui concerne l'âge, l'examen de la répartition de la population selon les grands groupes d'âges permet de constater que 33% des habitants de la province ont moins de 15 ans, 60,3% de cette population ont un âge compris entre 15 et 59 ans et 6,7% ont 60 ans et plus.

Tableau 9 : Répartition (en %) de la population selon les grands groupes d'âges dans la région et dans la province de Chefchaouen

Grands groupes d'âges	Province de Chefchaouen		Région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima	
	RGPH 2004	RGPH 2014	RGPH 2004	RGPH 2014
00 – 14 ans	40,8	33,0	33,2	28,2
15 – 59 ans	52,9	60,3	59,1	63,4
60 ans et +	6,3	6,7	7,7	8,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2004 et 2014

Comparés aux résultats obtenus lors du RGPH 2004, l'on constate une augmentation de la proportion de la population en âge d'activité aux dépens, de la tranche de population âgée de moins de 15 ans, ce qui témoigne qu'un changement notable, en matière de fécondité, s'est opéré durant la période intercensitaire 2004-2014.

Ce changement relatif est constaté également en comparant ces proportions en question à celles relevées pour l'ensemble de la région en 2014, où le poids des moins de 15 ans et celui de la population âgée de 15-59 ans se sont passés respectivement de 33,2 % à 28,2% et de 59,1% à 63,4% respectivement.

Tableau 10: Répartition de la population de la province de Chefchaouen selon le groupe d'âges et le sexe, RGPH 2014

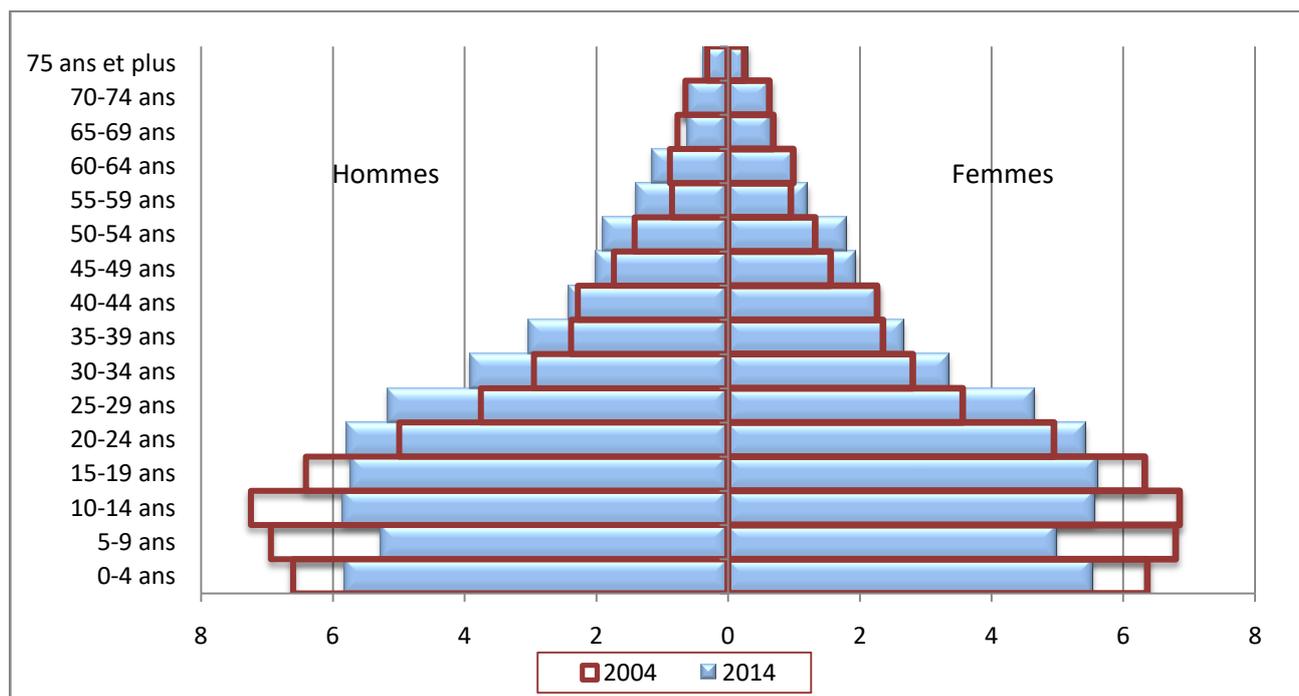
Groupes d'âges	Effectifs			Fréquences (%)		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Groupes quinquennaux d'âges						
00 - 4 ans	26 523	25 336	51 859	5,8	5,5	11,4
05 - 9 ans	24 026	22 806	46 832	5,3	5,0	10,3
10 – 14 ans	26 713	25 459	52 172	5,8	5,6	11,4
15 – 19 ans	26 105	25 675	51 780	5,7	5,6	11,3
20 – 24 ans	26 373	24 824	51 197	5,8	5,4	11,2
25 – 29 ans	23 594	21 220	44 814	5,2	4,6	9,8
30 – 34 ans	17 857	15 330	33 187	3,9	3,4	7,3
35 – 39 ans	13 784	12 204	25 988	3,0	2,7	5,7
40 – 44 ans	11 017	10 457	21 474	2,4	2,3	4,7
45 – 49 ans	9 117	8 884	18 001	2,0	1,9	3,9
50 – 54 ans	8 669	8 174	16 843	1,9	1,8	3,7
55 – 59 ans	6 335	5 545	11 880	1,4	1,2	2,6
60 – 64 ans	5 234	4 640	9 874	1,1	1,0	2,2
65 – 69 ans	2 781	3 015	5 796	0,6	0,7	1,3
70 – 74 ans	2 783	2 920	5 703	0,6	0,6	1,2
75 ans et +	5 125	4 176	9 301	1,1	0,9	2,0
Grands groupes d'âges						
00 – 14 ans	77 262	73 601	150 863	16,9	16,1	33,0
15 – 59 ans	142 851	132 313	275 164	31,3	29,0	60,3
60 ans et +	15 923	14 751	30 674	3,5	3,2	6,7
Total	236 036	220 665	456 701	51,7	48,3	100

Source : RGPH 2014

La pyramide des âges donne l'illustration de la répartition de la population de la province selon les groupes d'âges quinquennaux, ainsi l'effet du changement du comportement procréatif de la population de la province.

En effet, avec une base rétrécie et un élargissement au niveau des âges variant entre 10 et 24 ans, il y a lieu de conclure à moyen terme, à une pression croissante sur le marché de l'emploi et à court terme une réduction du poids de la population en âge préscolaire et scolaire.

Figure 1 : Pyramide des âges de la population de la province aux RGPH 2004 et 2014



Source : RGPH 2004 et 2014, Elaboration DRTTA

Toutefois, il convient de noter que ce changement n'est pas spécifique à la province, mais un phénomène d'envergure nationale sous l'impact de la baisse soutenue du niveau de la fécondité et l'augmentation progressive de l'espérance de vie aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural. Mais, l'augmentation du poids de la population en âge d'activité pourrait résulter aussi de la migration vers la province des personnes en âge actif.

Mis à part ces indicateurs de structure, la disponibilité de données sur la population ventilées selon certains groupes d'âges fonctionnels pourrait, à bien des égards, être d'un grand apport pour la planification des besoins des habitants dans certains domaines, notamment l'éducation, la santé et l'emploi etc.

En effet, si la connaissance de l'effectif de la population en âge d'activité (15-59 ans) est une donnée requise par les décideurs dans le domaine de l'emploi, il n'en demeure pas moins que la connaissance des effectifs de la population qualifiée de vulnérable est d'une

grande importance pour les acteurs dans les domaines de l'éducation et de la santé. Il s'agit en particulier de la population en âge préscolaire (5-6 ans) et scolaire (7-18 ans), de la population du troisième âge (60 ans et plus) et de la population féminine en âge de procréation (15-49 ans).

Tableau 11 : Population de la province selon les groupes d'âges fonctionnels aux RGPH 2004 et 2014 par milieu de résidence

Groupes fonctionnels d'âges	RGPH 2004			RGPH 2014		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Age préscolaire (5 -6 ans)	2 361	20 840	23 201	2 172	17 578	19 750
Age scolaire (7-18ans)	15 798	123 818	139 616	12 293	108 757	121 050
Age d'activité (15-59 ans)	33 109	190 692	223 801	36 316	238 848	275 164
3 ^{ème} âge (60 ans et plus)	4 231	22 604	26 835	4 918	25 756	30 674
Age fécond (15-49 ans)	14 803	86 104	100 907	15 509	103 085	118 594

Source : RGPH 2004 et 2014

S'agissant de la population en âge préscolaire, elle s'élève à près de 19 mille enfants, ce qui représente 4,3% de la population totale. Contre 121 mille enfants en âge scolaire, ce qui représente 26,5 de la population totale

Ces deux catégories ont relativement diminué entre 2004 et 2014 au profit de la population, en âge d'activité et celle du 3^{ème} âge, qui se sont accrues respectivement de 51363 et 3839 personnes au cours de la période intercensitaire.

La population en âge d'activité s'élève en 2014 à 275 164 habitants, ce qui revient à dire qu'il y aurait dans la province 181 537 d'habitants en âge d'inactivité. Le rapport de cette dernière catégorie de population à la première estime le rapport de dépendance à près de 66%.

Le nombre de personnes âgées de 60 ans et plus, en augmentation continue en raison du développement de la nation et de l'augmentation conséquente de l'espérance de vie, a passé respectivement en 2004 à 2014 de 26 835 à 30 674 habitants, dont seulement, en 2014, 16% résident dans le milieu urbain.

Quant au nombre de femmes en âge fécond, il s'élève à près de 118 mille, ce qui représente 54% de la population féminine de la province. Ce nombre a concerné en 2014 118 594 femmes contre 100 907 en 2004 enregistrant ainsi une progression significative de 18%.

3.5.2. Statut matrimonial de la Population.

L'examen du statut matrimonial de la population âgée de 15 ans et plus, montre une prédominance des personnes mariées, avec 54% de la population, les personnes célibataires occupent le second ordre avec 41,8% de cette population. Quant aux personnes veuves ou divorcées, elles représentent 3,5% et 0,7% respectivement.

Comparativement aux mêmes proportions obtenues lors du recensement précédent, il y a lieu de noter l'augmentation de la proportion des mariées au détriment de celle des personnes célibataires.

Tableau 12 : Répartition (en %) de la Population âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial et le sexe aux RGPH de 2004 et 2014

Etat Matrimonial	RGPH 2004			RGPH 2014		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Célibataires	48,1	38,3	43,2	47,1	36,1	41,8
Mariés	50,8	53,6	52,2	51,8	56,4	54,0
Divorcés	0,3	0,8	0,6	0,4	1,0	0,7
Veufs	0,8	7,3	4,0	0,7	6,6	3,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2004 et 2014

Analysées selon le sexe, ces proportions varient sensiblement en particulier chez les célibataires et les personnes en désunion. En effet, la proportion des hommes célibataires est relativement plus importante que celle des femmes (47,1% contre 36,1%). Cet écart de plus de 10 points peut s'expliquer, en partie, par un mariage plus tardif chez les hommes.

Il est constaté par ailleurs, que le veuvage concerne beaucoup moins les hommes (0,7%) que les femmes (6,6%). Aussi, un écart observé pour les divorcés des deux sexes : 0,4% chez les hommes contre 1,0% chez les femmes.

Le tableau 13, retraçant les proportions des célibataires âgés entre 15-19 ans, 20-24 ans et 25-29 ans, confirme le fait constaté concernant le mariage relativement tardif des hommes quelque soit le milieu de résidence. Ainsi, 61% des femmes âgées entre 25-29 ans en 2014 sont déjà mariées contre 38,8% des hommes du même groupe d'âges. Cette observation est aussi vraie en examinant les données du RGPH 2004.

En d'autres termes, et en raison de plusieurs facteurs, cela prouve que la nuptialité des hommes a connu une décélération très nette durant la période intercensitaire 2004-2014.

Tableau 13 : Pourcentage des célibataires âgés de 15-19 ans, 20-24 ans et 25-29 ans aux RGPH 2004 et 2014 selon le milieu et le sexe

Milieu et sexe	RGPH 2004			RGPH 2014		
	15-19ans	20-24ans	25-29ans	15-19ans	20-24ans	25-29ans
Urbain						
Masculin	99,2	92,6	71,2	99,7	94,4	71,0
Féminin	91,3	65,4	40,7	90,0	57,0	33,6
Total	95,2	78,8	56,2	94,8	76,0	52,6
Rural						
Masculin	99,1	88,0	55,0	99,6	90,6	60,0
Féminin	90,4	60,6	37,4	85,3	52,2	39,8
Total	94,8	74,4	46,4	92,5	72,0	50,5
Ensemble						
Masculin	99,1	88,6	57,4	99,6	91,0	61,2
Féminin	90,5	61,2	37,9	85,8	52,8	39,0
Total	94,8	75,0	47,9	92,7	72,5	50,7

Source : RGPH 2004 et 2014

L'accroissement de l'âge moyen au premier mariage depuis le RGPH 2004, sous l'effet de plusieurs facteurs économiques et sociaux, est une manifestation du changement de comportement vis-à-vis de la nuptialité. C'est ainsi que, l'âge moyen à la première union des habitants de la province est passé de 27,8 ans en 2004 à 28,7 ans en 2014. Cette tendance est observée surtout au milieu rural, par contre au milieu urbain on constate un léger déclin.

Tableau 14 : Age moyen au premier mariage des habitants de la province aux RGPH de 2004 et 2014 selon le milieu de résidence et le sexe

Etat Matrimonial	RGPH 2004			RGPH 2014		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Urbain	31,9	27,4	29,6	31,8	26,1	29,0
Rural	29,0	25,9	27,5	30,1	27,1	28,6
Ensemble	29,5	26,1	27,8	30,3	26,9	28,7

Source : RGPH 2004 et 2014

Mais, faut-il souligner aussi, que les hommes entrent souvent en première union en moyenne 3 ans plus tard que les femmes. Cet écart s'élèverait en moyenne en milieu urbain à plus de 4 ans en 2004 et plus de 5 ans en 2014.

Ceci étant, malgré un changement dans le calendrier de la nuptialité, force est de constater que 97,1% de la population totale finit par se marier avant 55 ans. Ce taux est de l'ordre de 96,9% pour les hommes et de 97,4% pour les femmes.

Tableau 15 : Taux de célibat (en %) à 55 ans chez les habitants de la province aux RGPH 2004 et 2014 selon le sexe et le milieu de résidence.

Etat Matrimonial	RGPH 2004			RGPH 2014		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Masculin	4,5	1,6	2,1	6,9	2,3	3,1
Féminin	1,8	1,1	1,2	5,9	2,0	2,6
Ensemble	3,2	1,3	1,6	6,4	2,1	2,9

Source : RGPH 2004 et 2014

Toutefois, la comparaison des taux de célibat à 55 ans permet de conclure qu'un réel recul du niveau de la nuptialité s'est opéré entre 2004 et 2014. En terme chiffré, ce taux est passé de 1,6% à 2,9% pour l'ensemble de la population et de 1,2 % à 2,6 % pour les femmes.

Autrement dit, comme c'est le cas pour l'ensemble de la population de la région, la population de la province se marie avec une intensité beaucoup moins qu'auparavant.

3.5.3. Fécondité

Autre phénomène démographique important, traité par le RGPH 2014, est la fécondité des femmes en âge de procréation lequel est saisi à travers les taux de fécondité générale par groupes d'âges et l'indice synthétique de fécondité estimant le nombre moyen d'enfants qu'aurait une femme mis au monde à la fin de sa vie féconde.

Ainsi, pour l'ensemble de la province, cet indice s'élève à 2,5 enfants par femme, 2,2 enfants en milieu urbain et 2,6 enfants en milieu rural, soit des niveaux de fécondité relativement plus élevés que ceux enregistrés au niveau régional, puisque ces indices s'y sont établis à 2,1 et à 2,4 enfants respectivement.

Tableau 16 : Taux de fécondité (en ‰) et indices synthétiques de fécondité des femmes en âge de procréation dans la province selon le milieu de résidence.

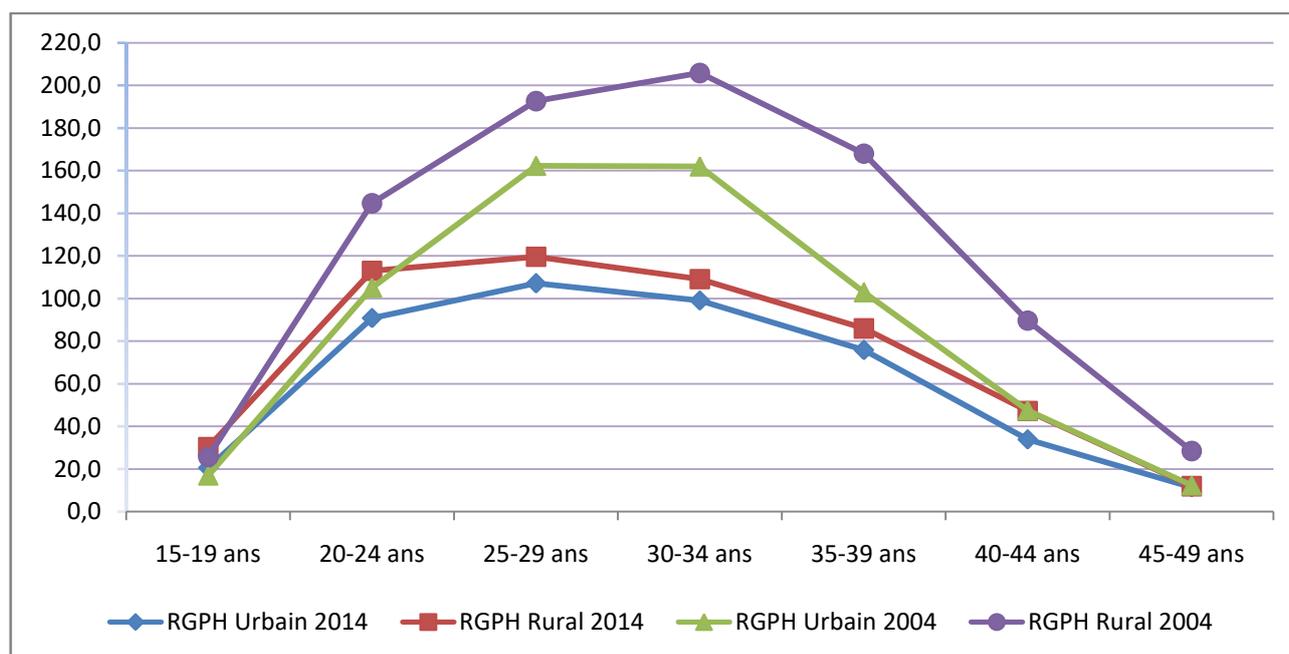
Groupes d'âges	RGPH 2004			RGPH 2014		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
15-19 ans	17,0	25,7	24,7	20,7	30,3	29,3
20-24 ans	105,1	144,7	139,3	90,9	113,0	110,6
25-29 ans	162,3	192,6	188,1	107,1	119,6	118,1
30-34 ans	162,0	205,8	198,6	99,1	109,1	107,6
35-39 ans	103,0	168,0	156,9	75,8	86,0	84,3
40-44 ans	47,5	89,7	82,7	33,9	47,3	45,0
45-49 ans	12,4	28,5	25,7	11,5	12,0	11,9
ISF	3,0	4,3	4,1	2,2	2,6	2,5

Source : RGPH 2004 et 2014

Au vu des niveaux relevés lors du RGPH 2014, la fécondité de la province aurait chuté de 39%, suite, essentiellement à la baisse en milieu rural de l'indice synthétique de fécondité qui est passé de 4,3 enfants en 2004 à 2,6 enfants en 2014.

Aussi, faut-il signaler que cette baisse a concerné les deux milieux de résidence et a touché les femmes quelque soit leur groupe d'âges comme il en ressort de l'examen des taux de fécondité relevés respectivement en 2004 et en 2014, à l'exception du groupe d'âge 15-19 où le taux de fécondité a connu une augmentation dans les deux milieux.

Figure 2 : Taux de fécondité (en %) des femmes de la province selon le milieu de résidence aux RGPH 2004 et 2014



Source : RGPH 2004 et 2014, Elaboration DRTTA

Cette baisse significative de la fécondité s'inscrit dans la tendance observée au niveau national et s'explique d'une part par la réduction de la période de procréation, suite au recul de l'âge au premier mariage chez les femmes, et d'autre part à l'usage de plus en plus fréquent des méthodes contraceptives.

3.5.4. Prévalence du Handicap

Se référant aux normes des Nations Unies, est considéré comme personne en situation d'handicap, toute personne ayant soit une incapacité totale ou une grande difficulté dans au moins l'un des six domaines de l'activité quotidienne (voir, entendre, marcher ou monter les escaliers, se rappeler ou se concentrer, prendre soin de soi, communiquer dans sa langue habituelle).

Il en ressort des résultats du RGPH 2014 que près de 4 personnes sur 100 sont atteintes d'un handicap dans la population de Chefchaouen contre 5 personnes sur 100 au niveau régional. Ce taux est loin d'être sélectif entre les deux sexes sur les deux niveaux provincial et régional.

Tableau 17 : Taux de prévalence de l'handicap selon le sexe et le milieu de résidence (en %) dans la province de Chefchaouen, année 2014

Sexe	Province de Chefchaouen			Région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Masculin	4,7	4,5	4,6	4,9	5,6	5,2
Féminin	4,9	4,1	4,2	4,9	5,2	5
Ensemble	4,8	4,3	4,4	4,9	5,4	5,1

Source : RGPH 2014

Prenant en considération qu'une seule personne peut présenter plusieurs formes de handicap, le tableau suivant renseigne sur la répartition des différentes formes de handicap chez la population de la province de Chefchaouen selon les tranches d'âge. Il en ressort que 58,4% des cas de handicap au niveau de la province sont observés chez les personnes ayant plus de 50 ans. Et que les « Chefchaouenis » souffrent le plus des problèmes de la mobilité (marcher ou monter les escaliers) suivi des problèmes de la vue avec respectivement 22% et 20%.

Tableau 18 : Cas observés des différentes formes de handicap par tranche d'âge dans la province de Chefchaouen, année 2014

Age quinquennal	Vue	Ouïe	Mobilité	Facultés cognitives	Entretien personnel	Communication	Total
0-4 ans	61	66	454	407	1132	415	2535
5-9 ans	136	140	149	150	422	224	1221
10-14 ans	230	201	202	207	226	248	1314
15-19 ans	282	312	424	471	388	411	2288
20-24 ans	256	256	322	467	341	363	2005
25-29 ans	243	193	442	397	309	311	1895
30-34 ans	228	142	322	350	226	229	1497
35-39 ans	189	164	300	311	223	200	1387
40-44 ans	223	146	284	302	237	205	1397
45-49 ans	379	217	411	278	191	155	1631
50 ans et plus	6224	4253	5828	2986	3163	1698	24152
Total	8451	6090	9138	6326	6858	4459	41322

Source : RGPH 2014

3.6. Caractéristiques des chefs de ménage

Selon les résultats du RGPH 2014, à peine 8% des ménages de la province sont dirigés par des femmes contre une large proportion, de l'ordre de 92%, dirigés par des hommes. La prédominance de ces derniers prévaut aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural avec des proportions respectives de 85% et de 93%.

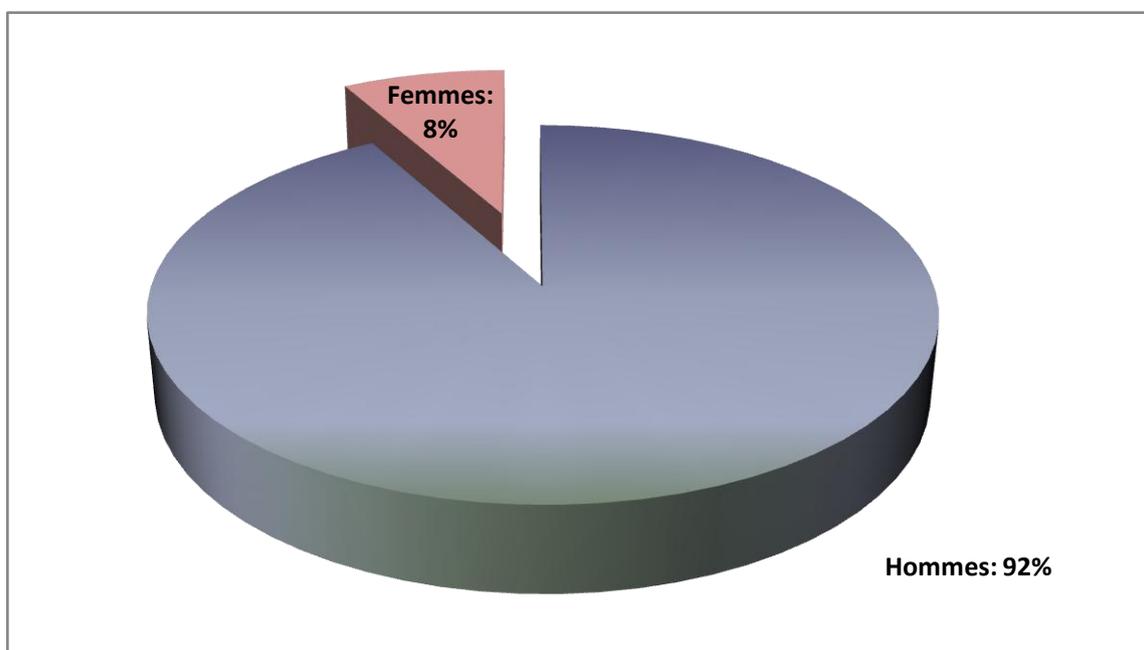
Comparés aux résultats obtenus lors du RGPH 2004, on constate une faible diminution de la proportion des ménages dirigés par femmes aux dépens de ceux dirigés par des hommes.

Tableau 19: Répartition (en %) des chefs de ménage selon le sexe et le milieu de résidence aux RGPH 2004 et 2014

Sexe	RGPH 2004			RGPH 2014		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Masculin	86	92	91	85	93	92
Féminin	14	8	9	15	7	8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2004 et 2014

Figure 3: Répartition (en %) des chefs de ménage de la province de Chefchaouen selon le sexe au RGPH 2014



Source : RGPH 2004 et 2014, Elaboration DRTTA

Concernant leur répartition selon l'âge, il y a lieu de noter que 40% des chefs de ménages dans la province sont âgés de 50 ans et plus, et 37% sont âgés de 35-49 ans. Ceux

ayant un âge relativement jeune (15-34 ans) ne représentent que 23%.

Durant la période intercensitaire 2004-2014, on constate une augmentation des chefs de ménages âgés de 50 ans et plus au détriment du nombre de chef de ménages d'autres groupes d'âge.

Selon le sexe, les femmes chefs de ménages âgées de 50 ans et plus représentent 66,3% et sont principalement des veuves comme en témoignent les données du tableau 21, alors que le maximum de chefs de ménages hommes sont âgés entre 35-49 ans et sont à 94,1% des personnes mariées.

Tableau 20: Répartition (en %) des chefs de ménage de la province de Chefchaouen selon les grands groupes d'âges et le sexe aux RGPH 2004 et 2014

Groupe d'âges	RGPH 2004			RGPH 2014		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
15-24 ans	3,3	1,6	3,2	2,3	1,3	2,2
25-34 ans	22,0	7,9	20,8	22,0	7,7	20,8
35-49 ans	39,8	28,8	38,8	38,0	24,7	37,0
50 ans et plus	35,0	61,7	37,3	37,7	66,3	40,0
Total	100	100	100	100	100	100

Source : RGPH 2004 et 2014

L'état matrimonial des chefs de ménages à l'échelle de la province en 2014 reste largement dominé par des personnes mariées, soit 88% des chefs de ménages, contre 4,9% seulement en état de célibat. Ceux en situation de désunion par veuvage ou par divorce représentent quant à eux 7,1% des chefs de ménages.

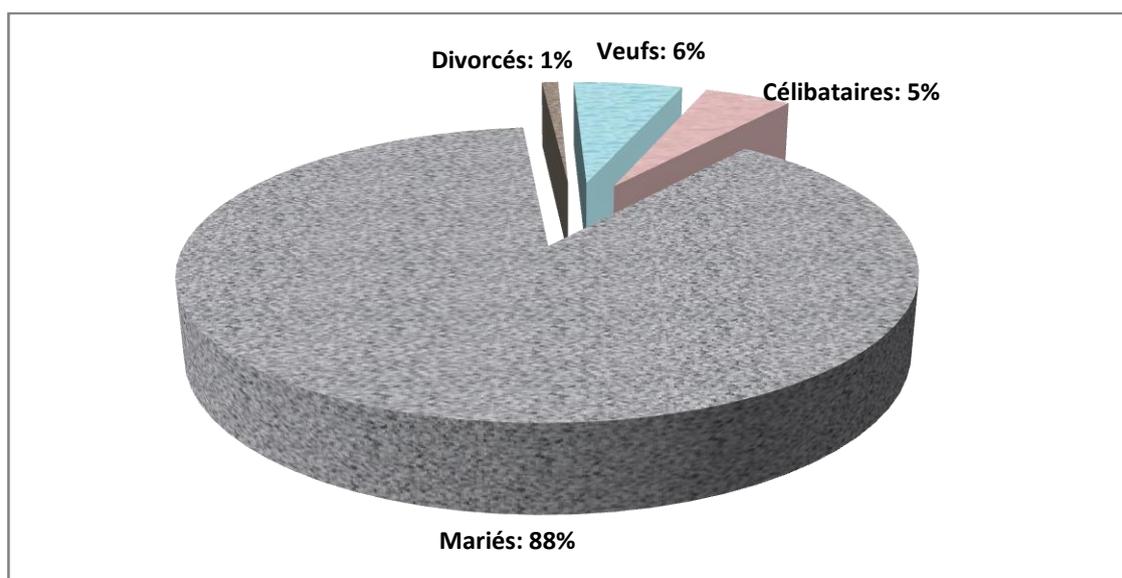
Le pourcentage des célibataires et des divorcés a augmenté, entre 2004 et 2014 de 8,8% et 12,5% respectivement aux dépens d'autres états matrimoniaux.

Tableau 21: Répartition (en %) des chefs de ménage de la province de Chefchaouen selon l'état matrimonial et le sexe aux RGPH 2004 et 2014

Etat	RGPH 2004			RGPH 2014		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Matrimonial						
Célibataires	4,5	4,4	4,5	4,6	8,6	4,9
Mariés	94,3	22,1	88	94,1	18,6	88,0
Divorcés	0,4	5,2	0,8	0,4	6,6	0,9
Veufs	0,8	68,2	6,7	0,9	66,1	6,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2004 et 2014

Figure 4: Répartition (en %) des chefs de ménage de la province de Chefchaouen selon l'état matrimonial au RGPH 2014



Source : RGPH 2004 et 2014, Elaboration DRTTA

Analysé selon le niveau scolaire; il ressort qu'en 2014 45,5% des chefs de ménage n'ont jamais fréquenté un établissement scolaire et 26,6% ont pu fréquenter tout au plus le préscolaire. Ceux qui ont pu atteindre le niveau supérieur, relativement fréquent en milieu urbain, ne représentent que 3%.

Une significative progression est constatée entre 2004 et 2014, puisque la proportion des chefs de ménage qui n'ont jamais fréquenté un établissement scolaire a passé de 57,8% à 45,5%.

Tableau 22: Répartition (en %) des chefs de ménage de la province de Chefchaouen selon le niveau scolaire et le milieu de résidence aux RGPH 2004 et 2014

Niveau scolaire	RGPH 2004			RGPH 2014		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Néant	41,0	61,1	57,8	27,1	49,1	45,5
Préscolaire	16,7	25,3	23,8	12,8	29,4	26,6
Primaire	16,9	8,4	9,8	23,9	13,8	15,5
Second. Collégial	7,3	2,6	3,4	11,9	4,9	6,0
Second. Qualifiant	9,6	1,7	3,0	11,8	1,8	3,4
Supérieur	8,5	0,9	2,2	12,6	1,1	3,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2004 et 2014

Ces proportions, bien évidemment, varient en fonction du milieu de résidence. Ainsi, presque la moitié des chefs de ménages en milieu rural n'ont jamais fréquenté l'école et 29,4% en sont restés au niveau préscolaire. En milieu urbain la situation se présente

nettement meilleure.

Tableau 23: Taux d'analphabétisme(en %) des chefs de ménage de la province de Chefchaouen selon le sexe et le milieu de résidence aux RGPH 2004 et 2014

Sexe	RGPH 2004			RGPH 2014		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Masculin	34,8	57,6	54,1	20,4	45,6	41,7
Féminin	81	96,6	92,4	67,8	93,4	85,7
Ensemble	41,3	60,6	57,4	27,4	48,8	45,3

Source : RGPH 2004 et 2014

Corrélativement avec le niveau scolaire, 45,3% des chefs de ménage sont analphabètes. Cette proportion est de 41,7% chez les hommes mais beaucoup plus accentuée chez les femmes, soit 85,7%. Ces disparités de niveau d'instruction sont relevées aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural. En fait, ce taux atteint 48,8% en milieu rural contre seulement 27,4% en milieu urbain.

D'autre part et grâce aux efforts déployés dans le domaine de scolarisation, le taux d'analphabétisme a baissé entre 2004 et 2014 de 12,1%.

Tableau 24: Répartition (en %) des chefs de ménage de la province de Chefchaouen selon le type d'activité et le sexe aux RGPH 2004 et 2014

Type d'activité	RGPH 2004			RGPH 2014		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Actif	89,6	35,9	84,9	86,6	28,8	81,9
Inactif	10,4	64,1	15,1	13,4	71,2	18,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2004 et 2014

Il y a lieu de noter enfin que selon le type d'activité en 2014, seule 81,9% des chefs de ménages au niveau de la province ont déclaré être actifs au moment du RGPH 2014. Cette moyenne cache bien des différences en passant d'un sexe à l'autre. En effet, au moment où 86,6% des chefs de ménage hommes sont actifs, 71,2% des femmes sont inactives.

Durant la période intercensitaire 2004-2014 la proportion des actifs dans la province a passé de 84,9% à 81,9%, accumulant une diminution de 3,5%.

4. Conditions d'habitat des ménages

4.1. Type d'habitat

Il s'agit du type de logement occupé par le ménage à la date de référence du RGPH 2014. Le tableau 17, qui donne la répartition des ménages de la province selon le type de logement occupé par milieu de résidence permet de constater que l'habitat de type marocaine moderne attire 51,8% des ménages urbains, suivi par l'habitat de type appartement avec un poids de l'ordre de 21,1% et l'habitat de type marocaine traditionnelle de 20,3%. Quant aux villas ou niveau de villa, elles ne représentent que 2,4%.

Tableau 25 : Répartition (en %) des ménages de la province selon le type d'habitat et le milieu de résidence aux RGPH 2004 et 2014.

Type d'habitat	RGPH 2004			RGPH 2014		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Villa, niveau de villa	0,7	0,2	0,3	2,4	0,6	0,9
Appartement	10,2	0,1	1,8	21,1	0,2	3,7
Marocaine traditionnelle	19,4	2,9	5,7	20,3	3,0	5,9
Marocaine moderne	41,2	25,2	27,8	51,8	47,7	48,4
Sommaire ou bidonville	2,1	2,3	2,2	1,9	1,2	1,3
Habitat de type rural	24,0	67,7	60,5	1,4	46,6	39,1
Autres	2,4	1,6	1,7	1,2	0,6	0,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2004 et 2014

En d'autres termes, plus de 95% des ménages citadins de la province logent dans des habitats à priori salubres et le reste habite dans des logements soit de type sommaire ou bidonville, soit de type rural, ou encore, des locaux non destinés à l'habitation.

Comparé à la situation lors du RGPH 2004, le poids de cette dernière catégorie de ménages aurait fortement diminué, en passant de 28,5% à 4,5%, au profit de l'habitat de type marocain traditionnel et de l'habitat de type marocain moderne et des appartements.

En milieu rural, 51,5% des ménages, en 2014, logent dans des habitats à priori salubres (comme défini pour le milieu urbain), le reste loge dans sa majorité dans des logements de type rural, dont le poids a baissé au profit des types « maison marocaine moderne », « maison marocaine traditionnelle » et aussi du type « Villa, niveau de villa ».

4.2. Ancienneté du logement

Selon l'ancienneté du logement (tableau ci-dessous), l'on constate que 16,9% des ménages urbains au niveau de la province habitent des logements construits au cours de la

période intercensitaire 2004-2014, ceux habitant des logements de moins de 20 ans représentent 41,8% et environ 80% habitent des logements de moins de 50 ans.

Tableau 26 : Répartition (en %) des ménages de la province selon l'ancienneté du logement et le milieu de résidence au RGPH 2014

Age du logement	Urbain	Rural	Ensemble
Moins de 10 ans	16,9	24,2	23
De 10 à moins de 20 ans	24,9	29,9	29,1
De 20 à moins de 50 ans	38,5	30,6	31,9
Pus de 50 ans	19,7	15,3	16
Total	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2014

Ainsi, si l'on considère que la durée d'amortissement d'un logement est de 50 ans, il s'en suit alors que 19,7% des ménages urbains de la province habiteraient encore des logements très anciens.

4.3. Statut d'occupation

En 2014, plus de la moitié des ménages urbains (54,9%) au niveau de la province occupent leurs logements en tant que propriétaires/copropriétaires ou accédants à la propriété contre 35,2% des locataires. Par rapport à la situation relevée en 2004, le poids du statut de locataire et d'accédant à la propriété aurait sensiblement augmenté en passant respectivement de 31,4% à 35,2% et de 0,9% à 2,3% durant la période intercensitaire 2004-2014, et ce au détriment des ménages propriétaires/copropriétaires, dont le poids a passé de 56,3% à 52,6 %.

Tableau 27 : Répartition (en %) des ménages de la province selon le statut d'occupation et le milieu de résidence aux RGPH 2004 et 2014

Statut d'occupation	RGPH 2004			RGPH 2014		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Propriétaire, copropriétaire	56,3	89,1	83,7	52,6	90,4	84,2
Accédant à la propriété	0,9	0,7	0,7	2,3	1,0	1,2
Locataire	31,4	2,1	7,0	35,2	1,6	7,1
Logement de fonction	2,3	0,9	1,2	2,1	0,8	1,0
Logé gratuitement	8,3	6,3	6,6	7,3	6,1	6,3
Autres	1,0	0,8	0,8	0,5	0,2	0,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2004 et 2014

4.4. Occupation des logements

L'occupation des logements exprimée par la proportion des ménages selon le nombre de pièces est un indicateur très révélateur des conditions d'habitation des ménages et de la pression exercée sur l'offre de logements.

En 2004, cet indicateur révèle qu'une importante proportion des ménages occupe des logements constitués de 1 à 2 pièces, soit 31,5% contre seulement 30,6% des ménages en 2014.

En milieu urbain, 40,4% des ménages résident dans des logements formés de 1 à 2. Ceux logés dans des habitats plus spacieux, de 3 pièces et plus, représentent 59,6 % dont 9% habitent des logements de plus de 4 pièces.

Tableau 28 : Répartition (en %) des ménages de la province selon le nombre de pièces habitées et le milieu de résidence aux RGPH 2004 et 2014

	2004			2014		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
1 pièce	11,1	8,3	8,8	10,2	7,9	8,3
2 pièces	27,1	21,8	22,7	30,2	20,8	22,3
3 pièces	32,1	29,6	30,0	34,4	30,0	30,7
4 pièces	17,6	20,5	20,0	16,2	21,5	20,6
5 pièces	5,3	8,2	7,7	4,5	8,9	8,2
6 pièces	3,6	6,2	5,8	2,5	5,9	5,3
7 pièces	1,1	2,0	1,8	0,7	2,1	1,9
8 pièces et plus	2,1	3,4	3,2	1,3	3,0	2,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2004 et 2014

De cette structure il se dégage un taux d'occupation généralement amélioré en comparaison avec 2004. Cette amélioration a touché seulement le milieu rural où le taux d'occupation a passé de 2,0 à 1,7 personnes par pièce attestant ainsi d'une situation relativement meilleure du niveau de vie des ménages. Contrairement au milieu urbain, où ce taux est passé de 1,3 à 1,4 entre 2004 et 2014.

Tableau 29 : Taux d'occupation (personnes par pièces) des logements au niveau de la province selon le milieu de résidence aux RGPH 2004 et 2014

Milieu de résidence	RGPH 2004	RGPH 2014
Urbain	1,3	1,4
Rural	2,0	1,7
Ensemble	1,9	1,6

Source : RGPH 2004 et 2014

4.5. Equipement des logements

Mise à part la densité par pièce, mesurée par le taux d'occupation en baisse comme on vient de le constater au niveau de la province, la disponibilité de certains équipements dans le logement participe grandement à l'amélioration du niveau de vie de la population et par la même, à l'épanouissement des ménages. Il s'agit en particulier des éléments de confort dont est doté le logement comme la cuisine, la latrine, le bain ou la douche et les réseaux de desserte en eau potable et en électricité.

Concernant les équipements vitaux en eau potable et électricité, il y a lieu de noter qu'en 2014, sur dix ménages en milieu urbain 9,7 ménages occupent des logements pourvus d'électricité et près de 9,3 ménages sur dix occupent des logements pourvus d'eau courante.

La cuisine est disponible pour plus de 96% des ménages. Quant au cabinet d'aisance il est quasi général puisque 98,9% des ménages en disposent.

En ce qui concerne le bain, il faut préciser par ailleurs que plus que la moitié des ménages urbains au niveau de la province habitent des logements dotés d'une douche ou salle de bain, ils représentent 57,1% en 2014 contre 38,6% en 2004.

Tableau 30 : Proportion des ménages de la province selon les équipements de base de leur logement par milieu de résidence aux RGPH 2004 et 2014

Élément de confort dans le logement	RGPH 2004			RGPH 2014		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Cuisine	80,6	61,7	64,8	96,5	90,4	91,4
W.C	80,7	53,3	57,9	98,9	88,6	90,3
Bain moderne, douche	29,2	6,5	10,3	49,8	12,1	18,3
Bain local	9,4	11,3	11,0	7,3	18,0	16,3
Eau courante	67,2	7,1	17,1	92,5	6,5	20,7
Electricité	80,4	36,8	44,0	97,0	89,4	90,6

Source : RGPH 2004 et 2014

Bien évidemment, tous ces indicateurs, pour l'ensemble de la province, ont connu une nette amélioration durant la période intercensitaire 2004-2014, particulièrement

l'amélioration du taux de desserte des ménages ruraux en électricité, lequel est passé de 36,8% à 89,4% entre 2004 et 2014.

Tableau 31 : Proportion des ménages de la province dont le logement n'est pas relié à un réseau public de distribution d'électricité selon le mode d'éclairage utilisé par milieu de résidence aux RGPH 2004 et 2014

Mode d'éclairage	2004			2014		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Gaz	58,4	47,1	47,8	38,6	44,5	44,3
Kandil, Bougie	22,1	19,7	19,9	24,5	27,5	27,4
Energie solaire	6,8	14,7	14,2	12,4	8,5	8,6
Groupe électrogène	0,7	0,5	0,5	14,1	8,5	8,7
Autres	12,0	18,0	17,6	10,4	11,0	10,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2004 et 2014

Entre 2004 et 2014, on remarque que la proportion des ménages non relié à un réseau public de distribution d'électricité et qui fait recourir au mode d'éclairage par énergie solaire a diminué en passant de 14,2% à 8,6%. Cette diminution était, en partie, en faveur de la proportion des ménages qui utilisent le groupe électrogène où leur poids est passé de 0,5% en 2004 à 8,7% en 2014, soit une augmentation de 16,4%. Mais généralement, le mode d'éclairage par gaz reste le mode le plus utilisé par les ménages de la province non relié à un réseau public de distribution d'électricité avec un poids de 44,3%, suivi par le mode d'éclairage par Kandil et bougie 27,4%, ce constat reste vrai en 2004 et 2014.

Tableau 32 : Proportion des ménages de la province dont le logement n'est pas relié à un réseau public de distribution de l'eau selon le mode d'approvisionnement en eau par milieu de résidence au RGPH 2014

Approvisionnement en eau potable	Urbain	Rural	Ensemble
Fontaine, puits, matfia ou point d'eau équipé	44,1	29,7	29,9
Vendeur d'eau potable	0,9	0,3	0,3
Puits ou matfia non équipés	11,1	28,2	28,0
Source, oued ou ruisseau	22,9	40,4	40,2
Autre	21,0	1,4	1,7
Total	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2014

Concernant le mode d'approvisionnement en eau pour les ménages dont le logement n'est pas relié à un réseau public de distribution de l'eau, il y a lieu de noter que la source principale est l'eau de puits pour les ménages urbains (44,1%) contre l'eau de source et les puits utilisés respectivement par 40,4% et 29,7% des ménages ruraux.

Tableau 33 : Proportion des ménages de la province selon la distance entre le logement et le point d'eau le plus proche au RGPH 2014

Distance	Proportion
Moins de 200 mètres	53,8
200 mètres à moins d'un kilomètre	31,0
Un kilomètre et plus	15,2
Total	100,0

Source : RGPH 2014

Concernant la distance à parcourir pour s'approvisionner en eau pour les ménages dont le logement n'est pas relié à un réseau public de distribution de l'eau, on constate que 53,8% des ménages traversent une distance moins de 200 mètres à moins de dix minutes pour arriver à la source d'eau la plus proche et 49,4% des ménages consacrent moins de 10 minutes pour accéder au point d'eau le plus proche. Par contre, ceux qui passent entre une heure à deux heures représentent 5,4% des ménages de la province.

Tableau 34 : Proportion des ménages de la province selon la durée pour atteindre la source d'eau la plus proche au RGPH 2014

Durée	Proportion
Moins de 10 minutes	49,4
De 10 à 19 minutes	23,5
De 20 à 29 minutes	7,0
De 30 à 39 minutes	10,4
De 40 à 49 minutes	2,1
De 50 à 59 minutes	0,6
D'une heure à deux heures	5,4
De deux heures et plus	1,6
Total	100,0

Source : RGPH 2014

4.6. Mode d'évacuation des eaux usées

Sur le plan assainissement, en comparant entre les résultats des RGPH 2004 et 2014, on constate l'augmentation du nombre de ménages qui résident dans des logements reliés à un réseau public d'évacuation des eaux usées et ceux qui se servent des fosses septique en passant de 41,8% à 55,3%.

En 2014, 90% des ménages urbains de la province habitent des logements reliés à un réseau public d'évacuation des eaux usées et 8,9% usent, pour ce faire, la fosse septique. Le reste utilise soit les puits perdus, évacuent dans la nature ou usent d'autres moyens d'évacuation.

Tableau 35 : Proportion des ménages de la province selon le mode d'évacuation des eaux usées par milieu de résidence aux RGPH 2004 et 2014

Mode d'évacuation	2004			2014		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Réseau public	61,2	3,5	12,9	90,0	1,1	15,7
Fosse sceptique	12,3	32,2	28,9	8,9	45,7	39,6
Puits perdu	2,4	17,7	15,2	0,0	28,1	23,5
Dans la nature	***	***	***	0,9	24,2	20,3
Autre mode	24,1	46,7	43,0	0,3	0,9	0,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2004 et 2014

En milieu rural, le réseau public d'évacuation des eaux usées est quasi inexistant, ainsi 45,7% des ménages se servent des fosses sceptique contre 28,1% et 24,2% qui utilisent respectivement des puits perdu ou évacuent dans la nature.

4.7. Autres équipements

Il s'agit particulièrement de certains équipements domestiques tels que la télévision, la parabole, le téléphone fixe et le téléphone portable.

Ces équipements, comme le montrent les résultats du RGPH 2014, sont devenus des moyens de communication et de divertissement de premier rang pour les ménages marocains. Ainsi, la proportion des ménages de la province qui possèdent une télévision, une parabole et un téléphone portable a accru de 72,8%, 181,4% et 83% respectivement entre 2004 et 2014

Par ailleurs, 95,9% des ménages urbains de la province de Chefchaouen sont dotés d'une télévision, 93,1% possèdent une parabole, 15,7% sont reliés par câble au réseau de téléphone fixe et 95,7% des ménages possèdent au moins un téléphone portable.

Tableau 36 : Pourcentage des ménages de la province dotés de certains équipements domestiques par milieu de résidence aux RGPH 2004 et 2014

Équipements domestiques	RGPH 2004			RGPH 2014		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Télévision	77,1	46,8	51,9	95,9	88,5	89,7
Parabole	54,0	25,4	30,1	93,1	83,0	84,7
Téléphone fixe	13,8	1,3	3,3	15,7	0,6	3,1
Téléphone mobile	64,3	46,2	49,2	95,7	88,9	90,0

Source : RGPH 2004 et 2014

En milieu rural, ces proportions sont relativement plus faibles, mais la télévision et le téléphone portable restent les moyens privilégiés de communication et d'ouverture voire même de désenclavement des ménages qui y résident.

4.8. Distance à la route goudronnée

Pour la province de Chefchaouen, la distance qui sépare les ménages ruraux de la route goudronnée la plus proche est de 6,3 Km, cet indicateur est nettement supérieur de celui obtenu au niveau de la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma qu'est de l'ordre de 4,3 Km.

Tableau 37 : Distance à la route goudronnée au RGPH 2014

Distance	Province de Chefchaouen	Région de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma
	6,3	4,3

Source : RGPH 2014

5. Activité en chômage

L'Enquête Nationale sur l'Emploi menée annuellement et de manière permanente par le Haut Commissariat au Plan, permet de publier trois indicateurs provinciaux relatifs à l'emploi, à savoir le taux d'activité, le taux de chômage et le taux de sous-emploi.

5.1. Taux d'activité

Défini comme la part de la population qui participe ou cherche à participer à la production de biens et services dans la population totale, le taux d'activité provincial s'est établi, en 2016, à 51,5% enregistrant une hausse de 0,4 point par rapport à l'année 2015. A l'instar du niveau régional et national, le taux d'activité provincial est plus élevé en milieu rural (52,3%) comparativement au milieu urbain (45,5%).

Tableau 38 : Taux d'activité (en %), années 2015 et 2016

	2015			2016		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Province de Chefchaouen	44,5	52,1	51,1	45,5	52,3	51,5
Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima	42,5	50,8	46	41,4	50,8	45,2
Maroc	41,4	56,7	47,4	40,5	55,7	46,4

Source : Haut Commissariat au Plan, Direction de la Statistique

5.2. Taux de chômage

Indiquant la part de la population dépourvue d'un emploi mais qui cherche un travail, parmi la population active, le taux de chômage exprime le déséquilibre entre l'offre et la demande d'emploi.

Ainsi, le taux de chômage était de 4,8% en 2016 à la province de Chefchaouen, ce taux a diminué de 1,4 point par rapport à l'année 2015 (6,2%), cette baisse a concerné uniquement le milieu rural de 1,6 points, alors qu'en milieu urbain ce taux a augmenté de 1,6 entre 2015 et 2016.

Ajoutant que le taux de chômage est plus accentué en milieu urbain qu'en milieu rural pour les deux années 2015 et 2016, soit au niveau provincial, régional ou national.

Tableau 39 : Taux de chômage (en %), années 2015 et 2016

	2015			2016		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Province de Chefchaouen	22,3	4,2	6,2	23,9	2,6	4,8
Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima	16,3	4,4	10,7	14,2	4,1	9,6
Maroc	14,6	4,1	9,7	13,9	4,2	9,4

Source : Haut Commissariat au Plan, Direction de la Statistique

5.3. Taux de sous-emploi

Ce taux renseigne sur l'importance des principales formes de sous- utilisation des actifs occupés. Il exprime la part des actifs occupés sous- employés dans la population active occupée âgée de 15 ans et plus.

Ainsi, le taux de sous-emploi s'est établi à 17,8% à la province de Chefchaouen, contre 13,2% au niveau régional.

En 2016, le sous-emploi provincial est plus accentué en milieu rural où il a concerné 18% des actifs occupés âgés de 15 ans et plus, comparativement au milieu urbain où le taux en question était de 15,9%, cette tendance est la même enregistrée au niveau régional.

Tableau 40 : Taux de sous-emploi, années 2015 et 2016

	2015			2016		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Province de Chefchaouen	15,3	15,9	15,8	15,9	18	17,8
Rég. Tanger Tétouan Al Hoceima	7,9	14,4	11,1	9,1	17,7	13,2
Maroc	9,9	11,8	10,8	10,2	12,4	11,3

Source : Haut Commissariat au Plan, Direction de la Statistique

6. Pauvreté et vulnérabilité

La pauvreté est un phénomène palpable mais difficile à définir, vu ses aspects multidimensionnels. Cependant, les formes les plus utilisées au niveau international sont celles de la pauvreté absolue et la pauvreté relative, toutes les deux fondées sur l'approche monétaire. Ces deux concepts se basent sur une approche numérique intégrant une composante alimentaire équivalente au coût du panier requis pour un minimum nutritionnel, exprimé en kilocalories par jour et par personne, et une composante non alimentaire minimale. A partir de ces données, des seuils de pauvreté et de vulnérabilité sont fixés permettant de faire des comparaisons dans le temps et dans l'espace.

Le Haut-Commissariat au plan fonde la mesure et la cartographie de la pauvreté sur le concept de la pauvreté relative tel qu'il est défini par les normes internationales. Le concept de pauvreté se compose en général de trois formes :

- ❖ le seuil de la pauvreté alimentaire est le coût d'un panier de biens et services alimentaires permettant le minimum requis en calories (1984 kilos calories par jour et par personne), norme recommandée par l'AFO² et l'OMS³.
- ❖ Le seuil de pauvreté relative est la somme du seuil de pauvreté alimentaire et d'une allocation non-alimentaire équivalente au coût des acquisitions non-alimentaires réalisées par les ménages qui atteignent effectivement le minimum alimentaire requis (Méthode de la Banque Mondiale).
- ❖ Le seuil de vulnérabilité se situe, selon l'approche de la Banque mondiale, entre le seuil de pauvreté relative et 1,5 fois ce seuil.

6.1. Pauvreté et vulnérabilité monétaire

En 2014, le taux de pauvreté de la province de Chefchaouen a enregistré un niveau supérieur de 2,1 points à la moyenne régionale. En milieu urbain le taux de pauvreté de la province est inférieur de 0,27 points à celui enregistré au niveau régional (0,7% contre 0,97%). Quoique la pauvreté soit plus dominante en milieu rural, la province de Chefchaouen suit presque la même tendance par rapport à la moyenne rurale régionale, en effet le taux rural de pauvreté à la province a atteint 5,2% contre 5,02% au niveau régional.

La carte de la pauvreté monétaire révèle aussi que 14,8% des ménages provinciaux sont en situation de vulnérabilité en 2014, contre 9,6% des ménages au niveau régional. La vulnérabilité, elle aussi reste un phénomène à caractère rural.

² Food and Agriculture Organization of the United Nations.

³ Organisation mondiale de la santé.

Tableau 41 : Le taux de pauvreté et de Vulnérabilité monétaire selon le milieu de résidence, province de Chefchaouen, année 2014 (%)

	Taux de Pauvreté	Taux de Vulnérabilité
Province de Chefchaouen	4,7	14,8
Urbain	0,7	4,5
Rural	5,2	16,2
Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima	2,6	9,6
Urbain	0,97	4,9
Rural	5,02	16,6

Source : Cartes de pauvreté 2014, Haut-Commissariat au Plan

En termes d'évolution, on constate que la province de Chefchaouen a fourni des efforts considérables en matière de lutte contre la pauvreté, celle-ci a été réduite de 60,8% entre 2007 et 2014.

Par milieu de résidence, la pauvreté reste plus accentuée en milieu rural. Entre 2007 et 2014, elle a connu une variation de 58,4% contre 91,1% en milieu urbain.

Tableau 42 : Le taux de pauvreté en 2007 et 2014, province de Chefchaouen (%)

	Année	Urbain	Rural	Ensemble
Province de Chefchaouen	2007	7,9	12,5	12,0
	2014	0,7	5,2	4,7

Source : Cartes de pauvreté 2014, Haut-Commissariat au Plan

a- Milieu urbain

Sur l'ensemble de la municipalité et des centres urbains de la province, 3 centres urbains ont enregistré, en 2014, des taux de pauvreté inférieurs à la moyenne urbaine provinciale (0,7%). Il s'agit des centres de Bab Berred (0,4%), Jebha (0,3%) et Bab Taza (0,2%). Contrairement à la municipalité de Chefchaouen qui a enregistré un taux de pauvreté de 0,8 bien supérieur à la moyenne urbaine provinciale.

Ajoutant que l'ensemble de ces centres urbains et la municipalité de Chefchaouen, ont connus une baisse de pauvreté entre 2007 et 2014, la baisse de pauvreté la plus importante a concernée le centre de Bab Taza (-98,8%).

Tableau 43 : Taux de pauvreté communal urbain (en %), province de Chefchaouen, années 2007 et 2014

Communes	Taux de pauvreté en 2007	Taux de pauvreté en 2014	Variation (%)	Taux de Vulnérabilité en 2014
Chefchaouen (M)	6,4	0,8	- 87,5 %	5,3
Bab Berred (AC)	4,7	0,4	-91 ,4 %	3,1
Bab Taza (AC)	16,9	0,2	-98,8 %	1,9
Jebha (AC)	10,6	0,3	-97,1%	1,9

Source : Cartes de pauvreté 2007 et 2014, Haut-Commissariat au Plan

b- Milieu rural

En 2014, 13 communes, sur un total de 27, ont un taux de pauvreté supérieur ou égale à la moyenne rurale de la province de Chefchaouen affiché (5,2%), alors que pour les 14 communes restantes, il est supérieur à 0,7 % sans atteindre 5,2%. Le taux de pauvreté le plus élevé, est enregistré au niveau de la commune de Tassift (12,7%) tandis que ce taux ne dépasse pas 0,7% à Bab Berred.

En termes de variation relative, toutes les communes ont connu des baisses de leurs taux de pauvreté entre 2007 et 2014, allant d'un minimum de 0,8% enregistré à Tassift, à un maximum de 94,4% atteint par la commune de Bab Berred.

Tableau 44 : Taux de pauvreté communal (en %), province de Chefchaouen, année en 2007 et 2014

Communes	Taux de pauvreté en 2007	Taux de pauvreté en 2014	Variation (%)	Taux de Vulnérabilité en 2014
Bab Berred	12,6	0,7	-94,4	4,6
Tamorot	13,1	1,5	-88,5	7,7
Bni Rzine	16,2	1,6	-90,1	10,3
Ouaouzgane	12,9	2,8	-78,3	11,7
Fifi	14,5	3	-79,3	14,7
Bni Ahmed Gharbia	10,9	3,2	-70,6	13,4
Bni Ahmed Cherqia	7,4	3,2	-56,8	12,8
Bni Faghloum	12,9	3,3	-74,4	11
Oued Malha	8,5	3,5	-58,8	13,8
Mansoura	13	3,6	-72,3	12,5
M'tioua	15,1	3,6	-76,2	15,4
Iounane	15,2	3,8	-75,0	13,4
Bni Darkoul	7,3	4,3	-41,1	16,6
Laghdir	9,9	5	-49,5	15,2
Steha	13,5	5,2	-61,5	18,6
Bni Smih	19,6	5,2	-73,5	18,6
Bab Taza	11,6	6	-48,3	16,9
Bni Selmane	14,8	6,1	-58,8	17,7
Amtar	13,8	6,6	-52,2	20,6
Tanaqoub	11,1	7,7	-30,6	14,2
Tizgane	12,6	9	-28,6	24
Derdara	20,1	9,5	-52,7	21,4
Bni Bouzra	10,9	9,9	-9,2	28,2
Talambote	12,1	9,9	-18,2	30,2
Bni Mansour	19,4	10,3	-46,9	28,2
Bni Salah	11,5	10,5	-8,7	19,4
Tassift	12,8	12,7	-0,8	26,6

Source : Cartes de pauvreté 2007 et 2014, Haut-Commissariat au Plan.

6.2. Pauvreté multidimensionnelle

La pauvreté multidimensionnelle ne se limite pas à appréhender la pauvreté par la mesure du revenu ou des dépenses, elle lui substitue plusieurs dimensions socioculturelles qui renvoient aux conditions de vie du ménage dans leur globalité. Ainsi, la pauvreté multidimensionnelle est fondée sur un ensemble de besoins dont l'absence de satisfaction constitue des facteurs de prévalence, de manifestation de la pauvreté ou des facteurs de sa reproduction sociale. Ces besoins portent sur l'accès aux services sociaux de base à savoir l'eau, l'électricité et l'assainissement, les conditions de logement, l'éducation, la santé et les moyens de communication.

La pauvreté serait ainsi l'état où les dimensions de base qui constituent les besoins socioculturels d'un ménage sont à un tel niveau d'insatisfaction qu'elles sont considérées comme une privation que subit le ménage.

Ainsi, un ménage est considéré en situation de pauvreté multidimensionnelle si moins de 30% de l'ensemble cumulé des dimensions de ces besoins ne sont pas satisfaits.

Tableau 45 : Taux de pauvreté multidimensionnelle (en %), Province de Chefchaouen, année 2014

	Urbain	Rural	Ensemble
Province de Chefchaouen	2,3	21,2	18,8
Région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma	2,5	20,1	9,5

Source : Carte de la pauvreté multidimensionnelle 2014, HCP

Selon ces résultats, l'incidence de la pauvreté multidimensionnelle s'élève à 18,8% à l'échelle provinciale contre 9,5% au niveau régional et 8,2% au niveau national, une pauvreté qui demeure un phénomène principalement rural, puisque le taux de pauvreté multidimensionnelle s'élève à 21,2% en milieu rural contre 2,3% en milieu urbain, la même constatation étant relevée aux échelles régionale et nationale.

La décomposition de la pauvreté multidimensionnelle par source de privation renseigne sur les facteurs à l'origine de ce phénomène. Il en résulte que la privation en termes d'éducation explique à elle seule presque les 2/3 de la pauvreté dans la province de Chefchaouen (60,4%), contre un peu plus de la moitié au niveau régional (57,4%).

Vient en deuxième lieu la privation en termes d'accès à l'eau, à l'électricité et à l'assainissement qui contribue à hauteur de 21,1% à la pauvreté multidimensionnelle, suivie par la privation en conditions de logement avec 11% et enfin la privation en termes de santé avec 7,5%.

Tableau 46 : Décomposition de la pauvreté multidimensionnelle par source de privation (en %), Province de Chefchaouen, année 2014

	Décomposition de la pauvreté par source de privation (en%) 2014			
	Education	Santé	Condition de vie	
			Accès à l'eau, à l'électricité et à l'assainissement	Conditions de logement
Province de Chefchaouen	60,4	7,5	21,1	11
- Urbain	57,5	25,2	11,2	6,1
- Rural	60,4	7,3	21,2	11,1
Région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma	57,4	10,3	0,20	0,12
- Urbain	62,2	24,7	0,08	0,05
- Rural	56,6	8	0,22	0,14

Source : Carte de la pauvreté multidimensionnelle 2014, HCP

6.3. Pauvreté globale

Les cartographies de la pauvreté monétaire et de la pauvreté multidimensionnelle permettent de réaliser une typologie des ménages selon les formes de pauvreté. Aussi, elles permettent de déterminer le noyau dur de la pauvreté représenté par la catégorie des ménages qui cumulent ces deux formes de pauvreté, et relever aussi les catégories des ménages qui n'en connaissent qu'une seule forme, soit monétaire ou bien multidimensionnelle.

Ainsi, il en résulte que 18,94% des ménages provinciaux ne connaissent qu'une seule forme de pauvreté: répartis entre 2,37% pour la pauvreté monétaire et 16,57% pour la pauvreté multidimensionnelle. Quant au noyau dur de la pauvreté, frappé à la fois par la pauvreté monétaire et la pauvreté multidimensionnelle, il représente 2,27% des ménages.

Avec ces trois indices, le taux de pauvreté globale atteint 21,2% à la province de Chefchaouen et 11,14% à la région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma.

Tableau 47 : Pauvreté globale, Province de Chefchaouen, année 2014

	Distribution des formes de la pauvreté 2014 (en %)			Taux de pauvreté globale 2014 (en%)
	Pauvreté monétaire uniquement	Pauvreté multidimensionnelle uniquement	Noyau dur de la pauvreté : Cumul des pauvretés monétaire et multidimensionnelle	
Province de Chefchaouen	2,37	16,57	2,27	21,20
- Urbain	0,60	2,16	0,09	2,85
- Rural	2,62	18,63	2,58	23,83
Région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma	1,62	8,56	0,96	11,14
- Urbain	0,87	2,33	0,10	3,30
- Rural	2,74	17,87	2,24	22,85

Source : Carte de la pauvreté multidimensionnelle 2014, HCP

Partie II :

Principaux Secteurs Economiques

7. Agriculture et pêche

Située dans le Rif, chaîne montagneuse du Maroc, la province de Chefchaouen se caractérise par sa topographie accidentée et tourmentée, ce qui défavorise le secteur de l'agriculture au niveau de la province. Cependant, la province dispose d'une pluviométrie importante, mais les sols demeurent peu favorables en plus du faible niveau de mécanisation, d'irrigation, et d'utilisation de semences sélectionnées, contribuant à l'émergence d'une agriculture traditionnelle largement dépendante des aléas climatiques. Le périmètre de Chefchaouen est dominé par l'agriculture céréalière, l'élevage caprin sur les sommets et une arboriculture de figuiers et d'amandiers.

N'empêche que d'une autre part, les forêts de la province, ont favorisé le développement de la production forestière.

7.1. Les ressources en terre

A l'échelle provinciale, la superficie agricole utile (SAU) s'élève, en 2016, à 106 676 ha, dont les terres Melk sont les plus dominantes avec 99%. L'irrigation ne concerne que 9 353 ha, traduisant un taux d'irrigation faible de 8,7%.

Tableau 48 : Répartition (en ha) de la SAU selon le statut juridique, province de Chefchaouen, année 2016

Statut	Superficie
Terres Melks	105 398
Terres collectives	201
Terres Habous	748
Terres Guich	8
Terres domaniales	321
SAU Provinciale	106 676

Source : Direction Provinciale de l'Agriculture

Le mode de faire valoir direct des exploitations est majoritaire dans la province puisqu'il concerne 94% de la SAU. Le reste est exploité dans des proportions presque égales par le biais de la location et du bail en nature.

Tableau 49 : Le mode de faire valoir des exploitations SAU de la province de Chefchaouen, année 2016

Le Mode de faire valoir	Superficie (ha)	Pourcentage (%)
Direct	99 931	94
Indirect	6745	6
Total	106676	100

Source : Direction Provinciale de l'Agriculture

Ainsi, les types de cultures pratiquées dans la province concernent les céréales, les légumineuses et les maraichères, alors que les cultures oléagineuses et industrielles sont inexistantes dans la province.

7.2. Les productions végétales

7.2.1. La céréaliculture

La pratique des cultures céréalières est la plus prépondérante à la province de Chefchaouen puisqu'elle occupe une superficie de 23 100 ha, soit 21,6% de la SAU provinciale, et ce, malgré le caractère accidenté du relief. Cette culture assure ainsi une production de l'ordre de 210 800 quintaux, traduisant une productivité de 9,1 qx/ha.

Tableau 50 : Les cultures céréalières, Province de Chefchaouen, campagne 2015-16

Culture	Superficie(en ha)	Production(en qx)	Productivité (qx/ha)
Blé dur	6 000	48 000	8
Blé tendre	9 550	95 500	10
Orge	7 480	67 320	9
Mais	-	-	-
Total	23 100	210 820	9,1

Source : Direction Provinciale de l'Agriculture

7.2.2. Les légumineuses

A la Province de Chefchaouen, les légumineuses sont cultivées sur 3% de la SAU, soit une superficie de 3 220 ha, occasionnant la production de 13 930 quintaux durant la campagne 2015-2016.

Les féveroles et les fèves sont les plus pratiquées puisqu'ils occupent plus des $\frac{3}{4}$ de la superficie consacrée à ce type de culture.

Tableau 51 : Culture des légumineuses, Province de Chefchaouen, campagne 2015-16

Culture	Superficie(en ha)	Production(en qx)	Productivité (qx/ha)
Fève	550	2750	5
Féveroles	2 000	8 000	4
Petits pois	420	1680	4
Pois chiche	250	1500	6
Total	3 220	13930	4,3

Source : Direction Provinciale de l'Agriculture

7.2.3. Les cultures maraichères et fourragères

De leur part, les cultures maraichères sont cultivées sur une superficie de 180 ha, produisant un total de 17 400 quintaux durant la campagne 2015-16.

Tableau 52 : Culture des maraichères, Province de Chefchaouen, campagne 2015-16

Culture	Superficie(en ha)	Production(en qx)	Productivité (qx/ha)
Tomates	10	1 200	120
Pommes de terre	130	13 000	100
Oignon	40	3 200	80
Total	180	17 400	97

Source : Direction Provinciale de l'Agriculture

Quant aux cultures fourragères, elles sont pratiquées sur une superficie de 1 950 ha avec une production de 102 000 quintaux.

D'autre part, 16 043 ha de terres agricoles sont restés en jachère durant la campagne 2015-16.

7.2.4. Arboriculture fruitière

Les plantations arboricoles s'étendent sur une superficie de 52 013 ha, produisant 654 930 quintaux de fruits. L'olivier demeure le plus répandu avec 83% des superficies consacrées à ce type de culture, représentant 66% de la production réalisée.

Afin de promouvoir l'extension des plantations arboricoles, La campagne 2015-16 a connu la plantation de 1321 nouveaux pieds d'oliviers, 240 nouveaux pieds de figuiers, puis 425 nouveaux pieds de diverses autres espèces.

Tableau 53 : Plantation arboricoles, Province de Chefchaouen, campagne 2015-16

Espèce	Superficie(en ha)	Production(en qx)
Olivier	43 355	436 620
Figuier	5 000	200 000
Amandier	2 500	5 000
Vignes	600	8 500
Autres	558	4 810
Total	52 013	654 930

Source : Direction Provinciale de l'Agriculture

7.3. Les productions animales

Pour l'approvisionnement en viandes rouges, la province de Chefchaouen compte, en 2016, un abattoir municipal dans la ville de Chefchaouen et 14 abattoirs ruraux contrôlés répartis sur les cinq cercles de la province. Ainsi, approchée par les quantités de viandes rouges contrôlées par les services vétérinaires, la production de viandes rouges est estimée à 1 037,4 tonnes en 2016, dont 70% de viandes bovines, le reste est réparti entre les viandes ovines et les viandes caprines.

7.4. Pêche

L'activité de la pêche exercée au niveau de la province bénéficie de 120 km de la façade maritime le long de la côte méditerranéenne qui commence de Kaa-Asras (C.R. de Tizgane) jusqu'au centre de Jebha ; la commune rurale de M'tioua à la frontière de la Province d'Al Hoceima. Cette zone économique bénéficie d'un port à Jebha, un village de pêcheurs à Chmaala et de trois points de débarquements aménagés à Amter, Targha et Kaa-Asras.

En ce qui concerne la flotte de pêche immatriculée en 2016, on compte 513 unités, principalement des canots de pêche (458 unités) en plus des sardiniers (38 unités), des chalutiers (10 unités) et des palangriers (7 unités). La capacité totale de cette flotte est de 916 tonnes et elle mobilise un effectif de 2 100 marins pêcheurs.

Au cours de l'année 2016, les débarquements enregistrés par l'Office National des Pêches de Jebha ont atteint 2166 tonnes de poissons pour une valeur d'environ 14,3 millions de dirhams. La valeur du poisson bleu avec sa grande quantité (94,4 % de l'ensemble des débarquements) constitue la majorité de la valeur réalisée.

7.5. Forêts

Les forêts naturelles couvrent une superficie de 118 957 ha et sont dominées par les feuillues naturelles qui en constituent presque les 2/3 avec 72,2%. Aux forêts naturelles, il faut ajouter 16 119 ha de superficies reboisées jusqu'à 2016. Les programmes de reboisement sont exécutés pour préserver et développer cette richesse économique et écologique et lutter contre la dégradation dont elle fait l'objet (pressions humaine et animale, incendies).

Tableau 54 : Superficie (en ha) des forêts reboisées et naturelles, Province de Chefchaouen, année 2016

		Superficie
Forêts naturelles	Résineuses Naturelles	23 500
	Feuillues Naturelles	86 000
	Essences Secondaires	9 457
	Total	118 957
Forêts reboisées	Total	16 119
	Dont : Chêne liège	200
	Cèdre	222
	Pins	15 446
	Eucalyptus	132
	Autres	119

Source : Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la lutte contre la désertification du Rif

La forêt constitue aussi une ressource budgétaire non négligeable au profit des communes rurales concernées. En 2016, presque 6 millions de dirhams ont été générés par l'exploitation forestière au niveau de la province de Chefchaouen.

8. Industrie et Commerce

Le secteur industriel au niveau de la province demeure très faible malgré les potentialités importantes dont dispose la Province et qui se rapportent aux moyens humains disponibles ainsi qu'aux ressources naturelles qui peuvent être transformées dans plusieurs domaines tels ceux de la forêt, des plantations fruitières, de la production animale et des minéraux.

Actuellement, la Province dispose de :

- ❖ Une zone des activités économiques pour les jeunes promoteurs ;
- ❖ Une unité de filature et de tissage à la ville de Chefchaouen ;
- ❖ Une unité de trituration d'olive au centre de Bni Ahmed Gharbia ;
- ❖ Deux unités de trituration d'olive au centre de Bni Ahmed charquia ;
- ❖ Deux unités de trituration d'olive au centre de Laghdir ;
- ❖ Une unité de séchage des figues au centre de Bni Ahmed

8.1. Activité industrielle

En 2013, la province de Chefchaouen abrite seulement 18 établissements industriels. Ces établissements emploient au total 196 personnes soit une moyenne de 10 employés par établissement, ce qui reflète la petite industrie dans la province. Le chiffre d'affaire généré et de l'ordre de 19 millions de dirhams, ce qui veut dire que le tissu industriel de la province reste encore à l'état rudimentaire.

Tableau 55 : Grandeurs économiques par grands secteurs, Province de Chefchaouen, année 2013, (Valeurs en milliers DH)

Secteur	Nombre entreprise	Chiffre d'affaire	Production	Valeur ajoutée	Invest.
Industries agroalimentaires (IAA)	10	9 676	9 403	2 423	14
Industries chimiques et para chimiques (ICP)	4	3 851	3 703	2 247	649
Industries mécaniques et métallurgiques (IMM)	3	2 769	2 827	469	--
Industrie textile et cuir (ITC)	1	2 735	2 598	2 056	399
Total provincial	18	19 031	18 531	7 195	1 062

Source : Annuaire statistique régionale 2016

L'agroalimentaire est le sous-secteur qui prédomine l'activité industrielle dans la province de Chefchaouen. En effet, il compte 80% de l'ensemble des établissements

implantées dans la province, crée de l'emploi pour 37% de la totalité de la main-d'œuvre et contribue à hauteur de 50,8% au chiffre d'affaires réalisé par les entreprises industrielles.

Quant à la valeur ajoutée industrielle, elle a été de l'ordre de 7,1 millions de dirhams dont plus que la moitié est attribuée aux secteurs de l'industrie agroalimentaire et l'industrie chimique et para chimique.

En matière d'investissement, l'industrie provinciale a attiré, en 2013, plus d'un million de dirhams d'investissements dont 61% conférés à l'industrie chimique et para-chimique et 37% à l'industrie textile et de cuir.

8.2. Commerce

Le secteur du commerce est considéré comme un des principaux supports économiques de la province de Chefchaouen en raison des MRE et du tourisme, il demeure sans conteste l'une des activités les plus florissantes de la province. Il se focalise essentiellement dans les centres urbains et communes ruraux ainsi que dans les souks hebdomadaires qui sont au nombre de 24. Cette activité est axée principalement sur la vente des produits alimentaires, des matériaux de construction, des articles vestimentaires et ménagers. Ce secteur connaît une période de dynamisme des transactions commerciales au cours de l'été, générée par une forte demande occasionnée par l'afflux massif de touristes et le retour des MRE originaires de la province.

9. Artisanat et Coopératives

Le secteur de l'artisanat joue, au niveau de la province de Chefchaouen, un rôle primordial tant au niveau social qu'au niveau économique. Ce secteur est très lié au secteur touristique et constitue une activité vitale pour l'économie de la province, et compte une multitude d'artisans (38 coopératives et 688 artisans adhérents en 2016) qui excellent les métiers d'art notamment le Cuir, le Textile, la Ferronnerie et la Menuiserie artisanale.

Tableau 56 : Ventes (en valeur et en quantité) des produits artisanaux dans le marché intérieur, année 2016

Produits	Valeur (en 1000 DHS)	Quantité en (Qx)
Fer forgé	16	100
Vêtements	100	12
Ouvrage en bois	600	250
Maroquinerie	300	10
Couverture	160	30
Articles chaussants	40	7
Bijouterie fantaisie	100	4
Divers	1 000	20
TOTAL	2 316	433

Source : Direction provinciale de l'artisanat et de l'économie sociale

En 2016, la valeur des ventes dans le marché intérieur des produits artisanaux de la province a enregistré un montant de 2,3 millions dirhams répartis sur 433 Qx des articles artisanaux. « *Les ouvrages en bois* » représentent le produit artisanal le plus vendu de la province, il représente 57,6% de la quantité des produits vendus et 26% des ventes réalisées

10. Tourisme

La situation avantageée de la province de Chefchaouen, son relief diversifié unissant à la fois, plages, montagnes et forêts constituent des atouts qui la prédisposent à occuper une place favorite en tant que destination touristique. En effet, La province de Chefchaouen a un charme spéciale à travers sa médina préservée, ses façades bleu-blanc typiques faisant d'elle une des plus belles médinas du Maroc, les ruelles étroites du quartier Bab souk ou encore les jardins intérieurs de la Kasbah, ses remparts et ses tours sont autant de reflets de l'histoire de cette cité. Ajoutant aussi que la province compte de nombreux sites réputés telles que le fameux pont de Dieu à Akchour, la source de Ras El Maa, la forêt du parc de Talasemtane et la forêt du parc régional de Bouhachem qui couvre 80 000 ha s'étalant aussi sur la province de Tétouan et de Larache.

De même, la province de Chefchaouen dispose d'infrastructures de transport en mesure d'attirer un grand nombre de touristes telles que la rocade méditerranéenne qui relie le chef lieu de Chefchaouen aux différentes stations d'estivages de cette même côte dans des conditions plus favorables. Aussi dans ce sens de grands chantiers et projets sont en cours tel que la voie express Chefchaouen-Tétouan afin de soulager le trafic entre ces deux villes en la rendant plus confortable et sécuritaire.

Toutefois, le tourisme au niveau de la province de Chefchaouen demeure caractérisé par son aspect saisonnier durant la saison estivale. C'est pourquoi, les efforts ont été orientés vers le développement du tourisme rural, écologique et culturel, et ce par la promotion de l'animation touristique et la programmation d'activités culturelles, artistiques ou sportives tout au long de l'année.

10.1. Structures d'accueil

En matière d'hébergement, la province de Chefchaouen englobe en 2016, 68 établissements hôteliers, dont 17 hôtels classés et 51 non classés, pour une capacité de 1 796 lits, dont 720 lits pour les hôtels classés.

Tableau 57 : Capacité hôtelière, Province de Chefchaouen au 31/12/2016

Catégorie	Hôtels classés	Hôtels non classés	Total
Etablissement	17	51	68
Lits	720	1 076	1796

Source : Délégation Provinciale du Tourisme de Tétouan

La répartition de la capacité litière des hôtels homologués selon la catégorie fait ressortir que les hôtels bas de gamme (1, 2 et 3 étoiles) constituent 88% du parc de

l'hébergement touristique classé, au détriment des hôtels de 4 étoiles avec 12% de la capacité totale. On remarque de même que les hôtels 5 étoiles sont inexistantes sur le territoire provincial.

Tableau 58 : Capacité hôtelière classée selon la catégorie, Province de Chefchaouen au 31/12/2016

Catégories	Étoiles					HNC	Auberges	Total
	1	2	3	4	5			
Hôtels	9	5	1	1	-	51	1	68
Lits	260	200	120	110	-	1076	30	1796

Source : Délégation Provinciale du Tourisme de Tétouan

10.2. Fréquentation hôtelière

L'activité touristique peut être approchée par les nuitées réalisées dans les hôtels classés. Ainsi le nombre de nuitées touristiques à la province de Chefchaouen s'est élevé en 2016 à 50 993 nuitées de différentes nationalités dont les marocains représentent 49%, suivis des russes avec 10,9% ensuite les japonais avec 9,2% et les espagnols avec 7,8%.

Selon les catégories d'hôtels, on relève que 38% des nuitées réalisées dans la province relèvent des hôtels de 4 étoiles.

Tableau 59 : Nuitées touristiques dans les hôtels classés selon la nationalité des touristes et la catégorie de l'hôtel, Province de Chefchaouen, année 2016

Nationalité des touristes	Étoiles					Auberges	Total
	1	2	3	4	5		
Marocaines	5160	2808	8304	8621	0	539	25432
MRE	-	-	6	-	-	-	6
Européens	955	1224	2548	3876	-	348	8951
Américains	101	275	180	258	-	35	849
Arabes	42	126	548	255	-	-	971
Autres nationalités	392	518	7282	6545	-	47	14784
Total provincial	6650	4951	18868	19555	-	969	50993

Source : Délégation Provinciale du Tourisme de Tétouan

En ce qui concerne le nombre de nuitées touristiques à la province de Chefchaouen, il s'est élevé entre 2013 et 2016 en passant de 39 028 à 50993 nuitées ; soit une évolution de 30%.

Tableau 60 : Evolution des nuitées touristiques dans les hôtels classés, au 31/12/2016

	2013	2014	2015	2016
Chefchaouen	39 028	41 708	42 151	50 993
Régional	1 163 324	1 210 055	1 031 107	1 376 953
Province/Régional (en %)	3,3	3,4	4	3,7

Source : Annuaire statistiques régionales 2014, 2015, 2016 et 2017

11. Transport

N'étant pas traversée par le réseau ferroviaire national, la province de Chefchaouen est reliée presque exclusivement aux reste des provinces du Royaume via son infrastructure routière.

11.1. Réseau routier

Le réseau routier provincial totalise, en 2016, un linéaire de 588,59 km dont 577,59 km revêtus, soit un taux de revêtement de 98%. Ce réseau, est réparti respectivement à raison de 39,2%, 17,3% et 43,4% entres trois routes nationales, trois routes régionales et huit routes provinciales.

Tableau 61 : Réseau routier classé (en km), province de Chefchaouen, année 2016

Catégorie	Longueur totale	Dont longueur revêtue
Routes nationales	231,15	231,15
Routes régionales	101,96	101,96
Routes provinciales	255,48	244,48
Total provincial	588,59	577,59

Source : Direction Régionale de l'équipement, du transport et de la logistique

La densité du réseau classé de la province de Chefchaouen est 170,9km/1000km², elle est 2 fois plus élevée que la densité routière nationale (80,61km/1000km²), en ce qui concerne la densité sociale, elle atteint 1,28km/1000hab au niveau de la province face à 1,69km/1000hab au niveau national.

Tableau 62 : Densité routière spatiale et sociale, année 2016

	Province de Chefchaouen	Maroc
Densité spatiale (km/1000km²)	170,9	80,61
Densité sociale (km/1000hab)	1,28	1,69

Source : Tableau élaboré par la Direction Régionale du Haut Commissariat au Plan

11.2. Projets routiers

Afin de réduire le temps de parcours entre Chefchaouen et les provinces voisines et pour améliorer les niveaux de service et de sécurité routière s'inscrit le projet de réalisation du voie express ente la province de Chefchaouen et la province de Tétouan.

Ce projet s'inscrit dans le cadre des priorités du programme de réaménagement de la zone urbaine et économique de la ville de Tétouan entre 2014 et 2018, dont l'accord de partenariat a été signé sous le haut patronage de SM le Roi Mohammed VI, le 12 avril 2014 avec un cout de réalisation de 600 millions DHS.

La province de Chefchaouen est aussi traversée par la rocade méditerranéenne qui s'inscrit dans une stratégie de développement du nord, dont les retombées ont été d'ordre social et économique sur toutes les régions du nord du Royaume. Ainsi, le tronçon de Kaa Asras – Jebha sous forme de voie express sur 76 km, ont permis de réduire le temps de trajet entre les zones reliées, de desservir plusieurs plages et d'améliorer les conditions de vie des populations de ces localités.

La province de Chefchaouen a aussi bénéficié du 2^{ème} Programme national des routes rurales (PNRR2) dans le but de faciliter l'accès des populations rurales aux services sociaux de base et valoriser les ressources locales. Ce programme a concerné la réalisation de 244 km des routes rurales durant la période 2008-2014. Il s'agit des routières reliant Bab Berred et Ounan (19,9 MDH), Souk El Had et Bab Hema (20,4 MDH), la RN 2 et la route provinciale n° 4107 (16,9 MDH), Fifi et Béni Faghloum (59,9 MDH), Bab Taza et Béni Faghloum (59,9 MDH), Mansoura et les frontières de Chefchaouen avec la province de Ouazzane (15,8 MDH), Béni Rzine et Amtar (66,2 MDH), Asfiane et Bou Ahmed (88 MDH), la 1^{ère} tranche de la liaison routière entre Béni Rzine et Ouazgane (96,1 MDH), et la route nationale n° 2, Béni Mansour et la RN n°16 (73,5 MDH).

11.3. Quelques aspects du transport routier

En l'année 2016, 319 véhicules ont été immatriculés dans le centre immatriculation de Chefchaouen. Les véhicules de tourisme en constituent 65%, suivis des véhicules utilitaires (94 véhicules), puis des motocyclettes au nombre de 19.

D'autre part, 1 887 permis de conduire ont été délivrés cette année par le centre d'examen de Chefchaouen, dont 7% au profit des femmes.

12. Energie

Etant un secteur stratégique, l'énergie joue un rôle primordial dans l'amélioration du niveau de vie de la population, ainsi que dans la compétitivité économique de tout pays.

12.1. Electricité

L'opérateur agissant dans la distribution de l'électricité dans la province est l'ONEE (Branche électricité). Ainsi, les ventes en électricité au niveau de la province ont évolué avec un rythme remarquable entre 2014 et 2016 en passant de 105,1 à 162 millions KWh (taux d'évolution 54,2%).

Tableau 63 : Evolution des ventes d'électricité au niveau de la province de Chefchaouen et au niveau régional, en millions KWh

	2014	2015	2016
Chefchaouen	105,1	114,6	162
Tanger –Tétouan –Al Hoceima	2 801,3	2931,2	3066

Source : Annuaire statistique régional 2016

12.2. Produits pétroliers

En matière d'activité pétrolière, la province de Chefchaouen assure son approvisionnement en gaz butane et propane à partir du centre emplisseur de gaz de pétrole liquéfié (GPL) de la province de Tétouan, dont la capacité de stockage est de l'ordre de 725 m³ gaz butane et 145 m³ de gaz propane.

Quant au réseau de distribution des hydrocarbures liquides, il a compté en 2017, 26 stations de services d'une capacité de stockage de 355 m³ de super et 1200 m³ de gasoil.

12.3. Eau

La province de Chefchaouen dispose d'un potentiel hydraulique intéressant étant donnée la pluviométrie élevée qui lui est reconnue, s'élevant en moyenne à 880 mm/an, ainsi que les cours d'eau qui la traversent, dont les plus importants sont Oued Fouara, Oued Qanar, ... Sans oublier la source d'eau principale utilisée pour l'alimentation en eau potable qui est Ras Lmae.

La distribution d'eau dans la province est gérée par l'ONEE (Branche eau). Ainsi, le nombre d'abonnés s'est chiffré à 23 398 abonnés en 2015.

Tableau 64 : Activité de l'ONEE, province de Chefchaouen, année 2016

Opérateur	Production (en 1 000 m³)	Ventes aux abonnés consommateurs (en 1 000 m³)	Ventes aux régies	Nb d'abonnées
ONEE	4141	2794	-	24 217

Source : Annuaire statistique national du HCP 2016

La production d'eau par l'ONEE (branche eau) en 2016 était de 4141 en 1000 m³. Quant à ses ventes elles se sont chiffrées à 2794 en 1000 m³ qui a été vendus directement par l'ONEE à ses abonnés consommateurs. m³

12.4. Infrastructure hydraulique

Le territoire provincial compte un barrage : Le barrage Ali Thelat utilisé pour l'énergie.

Tableau 65 : Barrages de la province de Chefchaouen

Barrage	Date de construction	Volume régularisé (Mm³ /an)	Utilisation
Ali Thelat	1935	140	Energie

Source : Secretariat d'état chargé de l'Eau

13. Réseau bancaire

Le réseau bancaire provincial compte 24 établissements bancaires en 2016, il poursuit ainsi son élargissement puisque l'effectif des agences a largement doublé en comparaison avec l'année 2014 où il était de 11 agences, reflétant l'évolution des activités économiques et la diversification des offres de produits et services fournis par les banques.

Par banques, Al Barid Bank et la Banque Populaire sont les plus représentées dans la province avec 6 et 5 agences respectivement.

Tableau 66 : Implantation bancaire dans la province de Chefchaouen, 31/12/2016

Agences Bancaires	Chefchaouen	Région TTA	Maroc
Al Barid Bank	6	86	1 020
AttijariWafa Bank	4	124	1 176
B.M.C. E	2	69	729
B.M.C. I	1	33	380
C.A.M	3	42	530
C.D.M	1	31	328
C.I.H	1	26	256
Banque Populaire	5	141	1 426
Société Générale	1	38	409
Autres	-	4	26
Ensemble	24	594	6 283
BANK AL MAGHRIB	-	4	20

Source : Bank Al Maghreb (Implantation bancaire 2016)

Les crédits octroyés par l'ensemble des banques commerciales installées à la province de Chefchaouen se sont établis à la fin de l'année 2016 à 4,6 milliards de dirhams, représentant ainsi seulement 44% de dépôts recueillis par ces mêmes banques qui se situent à 10,3 milliards de dirhams.

Tableau 67 : Evolution des dépôts et crédits bancaires (en 1000 DH), Province de Chefchaouen.

Au 31 décembre de l'année	Dépôts	Crédits	Soldes
2013	10 144 469	3 512 615	6 631 854
2014	10 272 982	3 719 070	6 553 912
2015	10 320 469	4 169 449	6 151 020
2016	10 372 349	4 637 210	5 735 139

Source : Bank Al Maghrib

Partie III :

Secteurs Sociaux

14. Les caractéristiques de l'éducation

14.1. L'aptitude à lire et à écrire

D'après les données du RGPH 2014, 143 757 personnes âgées de 10 ans et plus ont déclaré ne savoir ni lire ni écrire au niveau de la province de Chefchaouen, ce qui porte le taux d'analphabétisme à 40,2%, contre 56,3% en 2004. Cette baisse de l'ordre de 29% est due aux efforts déployés dans le domaine de la scolarisation. A noter toutefois, que ce phénomène touche encore 31% de la population étudiée au niveau de la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma.

Ceci dit, et comme il ressort de la lecture du tableau suivant, des différences de niveaux importants sont relevés entre les deux milieux de résidence, voire même entre les deux sexes. C'est ainsi qu'en 2014, 42,8% des ruraux ne savent ni lire ni écrire contre 22,4% des citadins, et 55% de femmes contre seulement 26,4% des hommes.

Tableau 68 : Taux d'analphabétisme (en %) de la population âgée de 10 ans et plus aux RGPH de 2004 et 2014 selon le sexe et le milieu de résidence, Province de Chefchaouen

Sexe	RGPH 2004			RGPH 2014		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Masculin	24,3	41,0	38,6	12,9	28,3	26,4
Féminin	52,3	78,2	74,5	32,3	58,4	55,0
Ensemble	38,1	59,3	56,3	22,4	42,8	40,2

Source : RGPH 2004 et 2014

Ainsi, des écarts significatifs ont subsisté malgré le fléchissement du niveau de ce phénomène durant la dernière période intercensitaire dans les deux milieux de résidence et pour les deux sexes.

Tableau 69 : Taux d'analphabétisme (en %) selon les grands groupes d'âge et le sexe et le milieu de résidence, Province de Chefchaouen

Groupe d'âge	RGPH 2004			RGPH 2014		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
10-14 ans	18,8	38,8	28,5	5,4	7,7	6,5
15-24 ans	31,0	70,2	50,5	13,9	30,2	21,9
25-34 ans	40,8	85,0	62,4	25,0	66,3	44,3
35-49 ans	53,3	91,8	72,2	38,7	84,5	60,8
50 ans et plus	60,5	97,0	78,5	53,9	94,1	73,2
Ensemble	38,6	74,5	56,3	26,4	55,0	40,2

Source : RGPH 2004 et 2014

Examinés selon les grands groupes d'âges, on constate que l'analphabétisme touche encore toutes les catégories d'âges mais beaucoup plus, souvent deux fois supérieurs, les femmes que les hommes en 2014.

A ce propos, il convient de noter l'effort considérable qui a été consenti dans le domaine de la scolarisation des enfants durant la période intercensitaire 2004-2014, et qui a eu comme effet la réduction du taux d'analphabétisme de la population âgée de 10 à 14 ans passant de 28,5% en 2004 à 6,5% en 2014, soit une baisse relative d'environ 77,2%.

En ce qui concerne la connaissance des langues, il ressort du tableau ci-dessous qu'un peu moins du quart de la population, âgée de dix ans et plus, lit et écrit au moins l'arabe et le français, 23,7 % pour le sexe masculin et 18,8 % pour le sexe féminin, soit une augmentation de 51% entre 2004 et 2014. Celle combinant entre plusieurs langues représente près de 4,6%, 5,4% et 3,6% respectivement pour le sexe masculin et féminin.

Tableau 70 : Répartition (en %) de la population âgée de 10 ans et plus aux RGPH 2004 et 2014 selon les langues lues et écrites et le sexe

Groupe d'âge	RGPH 2004			RGPH 2014		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Néant	38,6	74,5	56,3	26,4	55,0	40,2
Arabe seul	40,7	12,7	26,9	43,7	22,2	33,3
Arabe, français	17,2	10,9	14,1	23,7	18,8	21,3
Arabe, français et autres	3,3	1,8	2,5	5,4	3,6	4,6
Arabe, autres sauf français	0,2	0,1	0,2	0,5	0,2	0,4
Autres langues	0,0	0,0	0,0	0,3	0,2	0,2
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2004 et 2014

14.2. Scolarisation

14.2.1. Scolarisation des enfants âgés de 7 à 12 ans

L'examen des taux de scolarisation des enfants âgés de 7 à 12 ans au RGPH 2014, révèle que 90% des enfants de la province de Chefchaouen fréquentaient l'école pendant l'année scolaire 2013-2014, contre 94,6% dans la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima.

Cependant, si ce taux est relativement identique pour les deux sexes, par milieu il accuse des niveaux inégaux ; 98% des enfants en milieu urbain contre 89,1% en milieu rural.

Tableau 71 : Taux de scolarisation (en %) des enfants âgés de 7 à 12 ans selon le sexe et le milieu de résidence au RGPH 2014

Sexe	Urbain	Rual	Ensemble
Masculin	98	89,5	90,4
Féminin	98	88,6	89,6
Ensemble	98	89,1	90

Source : RGPH 2014

De grands efforts sur le plan éducatif doivent être entrepris afin d'aligner le niveau d'instruction de la population rurale sur celui de la population urbaine, non seulement en mettant en place les infrastructures nécessaires, mais en sensibilisant la population rurale quant à la nécessité d'instruire leurs enfants. Et c'est le rôle de l'ensemble des intervenants dans le domaine économique et social opérant au sein du monde rural du Royaume.

14.2.2. Niveau d'étude de la population

La lutte contre l'analphabétisme et la scolarisation des enfants ont un impact direct, voire une très forte corrélation avec le niveau d'étude de la population.

Le RGPH 2014 dévoile que 40,3% de la population âgée de 10 ans et plus n'ont jamais fréquenté un établissement d'enseignement public ou privé, soit presque le taux d'analphabétisme. Ce pourcentage a passé de 56,1% à 40,3% durant la période intercensitaire 2004-2014 permettant ainsi une amélioration de 28% et reflétant par la même les grands efforts qui ont été consentis dans le domaine de la scolarisation des enfants.

Concernant la population âgée de 10 ans et plus ayant déjà fréquenté un établissement scolaire, force est de constater que 12% de la population étudiée a déclaré avoir fréquenté le préscolaire, 29,2% ont fréquenté les classes primaires et 11,4% ont fréquenté les classes du niveau collégial. Celles ayant le niveau secondaire ou supérieur représentent respectivement 4,7% et 2,4%.

Tableau 72: Répartition (en %) de la population de la province âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'étude et le milieu de résidence aux RGPH 2004 et 2014

Sexe	RGPH 2004			RGPH 2014		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Néant	38,2	59,1	56,1	22,7	42,9	40,3
Préscolaire	6,4	10,1	9,6	4,8	13,0	12,0
Primaire	25,9	21,1	21,7	26,0	29,7	29,2
Secondaire collégial	14,0	6,2	7,3	20,7	10,1	11,4
Secondaire qualifiant	9,2	2,1	3,1	15,2	3,2	4,7
Supérieur	6,3	1,4	2,1	10,6	1,1	2,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2004 et 2014

15. Enseignement

Le capital humain est l'un des piliers fondamentaux de toute révolution macroéconomique, ce qui incite fortement les responsables à investir dans son formation et son amélioration puisque le fait que les connaissances et les compétences acquises tendent à améliorer la productivité et donc le potentiel de gains de l'économie.

Dans ce sens plusieurs orientations et stratégies visent le secteur de l'enseignement pour arriver au but. Et plus précisément le corps enseignant. Il doit faire l'objet de consultations et analyses des décideurs. Il faut veiller à ce que son installation se fasse avec le plus de clairvoyance possible, notamment par rapport au personnel du système éducatif sur qui repose la mise en œuvre, et qui par conséquent pèse lourdement sur les conditions de réussite. Il doit être bien formé et outillé en matière pédagogique et d'autre part, suffisamment encadré et motivé pour se consacrer à cette tâche fondamentale et rien qu'à cette tâche.

Ainsi, le Maroc a franchi des étapes majeures dans la réforme et l'amélioration des statistiques de ce secteur, et ce par l'application des dispositions de la charte nationale de l'éducation de la formation. Toutefois, afin d'améliorer la rentabilité et la performance du système d'éducation, le plan d'urgence a été lancé.

15.1. Enseignement préscolaire

L'enseignement préscolaire constitue une étape essentielle pour la préparation des enfants à l'enseignement fondamental et concerne essentiellement les enfants n'ayant pas encore atteint l'âge de scolarité. Il est dispensé dans deux types d'établissements :

- ✓ Les écoles coraniques (Msid) qui constituent la forme de scolarisation la plus répandue notamment dans le milieu rural.
- ✓ Les maternelles et jardins d'enfants dont l'encadrement et l'équipement permettent d'assurer une formation basée sur les méthodes modernes.

Au cours de l'année scolaire 2016-2017, l'effectif des enfants ayant fréquenté le préscolaire dans la province de Chefchaouen est évalué à 12 960. Cet effectif est réparti à raison de 78% pour l'enseignement préscolaire traditionnel, soit une prédominance de ce type de scolarisation contre 22% pour l'enseignement préscolaire moderne-public.

Quant au taux de féminisation des scolarisés, les types d'enseignement préscolaire moderne et public se distinguent par la scolarisation importante des filles qui représentent respectivement 51,8% et 50,4% des effectives, alors le taux de féminisation est faible pour

l'enseignement préscolaire traditionnel avec 4% uniquement.

En matière d'encadrement, les effectifs préscolarisés sont encadrés par 1 095 éducateurs avec 90% des éducateurs pour le préscolaire traditionnel. Le taux d'encadrement se situe ainsi à une moyenne de 11 élèves par éducateur étant plus élevé pour l'enseignement préscolaire public (27 élèves par éducateur) et faible pour l'enseignement préscolaire traditionnel (10 élèves par éducateur).

L'infrastructure préscolaire provinciale compte, durant l'année scolaire 2016-17, un total de 989 écoles. L'enseignement préscolaire traditionnel est le plus dominant avec 90% des établissements, se caractérisant par sa concentration en milieu rural.

Tableau 73: Effectifs des élèves, des éducateurs et des écoles dans l'enseignement préscolaire traditionnel, moderne et public, Province de Chefchaouen, 2016-2017

Type d'enseignement Préscolaire	Elèves		Educateurs	Ecoles
	Total	Dont filles		
Traditionnel	10 101	401	987	891
Moderne	1 365	708	54	49
Public	1 494	753	54	49
Total provincial	12 960	1 862	1 095	989

Source : Académie Régionale de l'Education et de Formation.

15.2. Enseignement primaire

Une importance primordiale a toujours été accordée à ce cycle d'enseignement à travers les efforts déployés pour promouvoir la scolarisation primaire et améliorer l'offre éducative de ce cycle aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural, avec une attention particulière aux filles surtout rurales.

Dans ce cadre, l'offre scolaire primaire provinciale s'est établie, durant l'année scolaire 2016-2017, à 150 établissements et 428 unités satellites, dont deux écoles communautaires sises au milieu rural. Cette offre se répartie entre 144 établissements publics et 6 privés.

Tableau 74: Etablissements, salles et classes de l'enseignement primaire par milieu, Province de Chefchaouen, année scolaire 2016-2017

Type d'enseignement	Etablissements	Dont : écoles Communautaires	Satellites	Salles	Classes
Public	144	2	428	1980	2250
Privé	6	-	-	77	71
Total provincial	150	2	428	2057	2321

Source : Académie Régionale de l'Education et de Formation.

L'infrastructure primaire assure ainsi l'enseignement à 58 276 élèves dont 47% de filles. Ces effectifs sont répartis sur 2321 classes, à raison de 25 élèves par classe (25 élèves par classe pour le public et 10 dans le privé). Cette moyenne cache aussi des disparités entre les milieux de résidence.

Le nombre de salles se situant à 2 057 salles, ne couvre le besoin que de 88% des classes, ce qui occasionne leur occupation durant pratiquement toute la journée. Ce phénomène est plus accentué dans les écoles publiques alors que pour les établissements privés, le nombre de salles dépasse celui des classes.

Tableau 75: Effectifs des scolarisés et des nouveaux inscrits dans l'enseignement primaire par milieu, Province de Chefchaouen, année scolaire 2016-2017

Type d'enseignement	Urbain		Rural		Total	
	Total	dont filles	Total	dont filles	Total	dont filles
Public	4627	2203	52 918	25 312	57 545	27 515
Privé	731	-	-	-	731	-
Total	5 358	2 203	52 918	25 312	58 276	27 515

Source: Académie Régionale de l'Education et de Formation.

Par ailleurs, l'enseignement primaire recevait, durant l'année scolaire 2016-2017, un effectif de 8 796 nouveaux inscrits dont 91% aux établissements du milieu rural et 48,6% de filles.

En matière d'encadrement, la province de Chefchaouen compte 2 312 enseignants dont 55% de femmes. Cet effectif traduit une moyenne de 99 enseignants par 100 classes, qui ne permet pas toujours de faire face en éventualités d'absence du personnel enseignant. Cette situation est plus accentuée pour l'enseignement public rural pour lequel le nombre de classes dépasse celui des enseignants, avec une moyenne de 98 enseignants pour 100 classes.

Tableau 76: Personnel enseignant par milieu, Province de Chefchaouen, année scolaire 2016-2017

Type d'enseignement	Milieu	Total	dont féminin
Public	Urbain	155	92
	rural	2 070	1 108
	Total	2 225	1 200
Privé		87	73
Total provincial		2 312	1 273

Source: Académie Régionale de l'Education et de Formation.

Sur un autre aspect, plusieurs efforts sont consentis pour alléger les charges sociales

supportées par les familles, et qui constituent un facteur qui freine la scolarisation des enfants issues des couches défavorisées. Dans ce sens, 23 911 élèves ont bénéficié des prestations des cantines scolaires. Le nombre de celles-ci étant de 129 cantines dont 128 en milieu rural.

Tableau 77: Bénéficiaires des cantines scolaires, Province de Chefchaouen, année scolaire 2016-2017

Milieu	Cantines scolaires	Bénéficiaires des cantines scolaires	
		Total	Dt filles
Urbain	1	191	87
rural	128	23 720	11690
Total	129	23 911	11777

Source : Recueil Statistique de l'éducation 2016-2017, MEN

15.3. Enseignement secondaire collégial

L'infrastructure scolaire collégiale provinciale a englobé, durant l'année scolaire 2016-2017, 19 établissements dont 16 publics et 3 privés. Ce cycle se caractérise par sa concentration en milieu rural, puisque le milieu urbain ne compte que 7 collèges.

Tableau 78: Etablissements, salles, classes et personnel enseignant de l'enseignement secondaire collégial par milieu, Province de Chefchaouen, année scolaire 2016-2017

Type d'enseignement		Etablissements	Classes	Salles
Public	Urbain	4	104	87
	Rural	12	343	263
	Total	16	447	350
Privé		3	9	-
Total provincial		19	456	350

Source: Académie Régionale de l'Education et de Formation.

Avec 350 salles, leur nombre ne couvre le besoin que de 77% des classes, ce qui occasionne la sur occupation des salles. Ce phénomène est plus accentué dans les collèges.

Ces établissements assurent ainsi l'enseignement à 17 729 élèves dont 41% de filles, cette proportion étant plus élevée en milieu urbain 47% que le milieu rural où il atteint 40%.

Ces effectifs sont répartis sur 456 classes, soit une moyenne de 39 élèves par classe, ce qui dénote la sur-occupation des classes dans ce cycle d'enseignement. Les classes collégiales publiques rurales sont les plus encombrées avec 40 élèves/classes, contre 38

élèves par classe pour les classes collégiales publiques urbaines.

Tableau 79 : Effectifs des scolarisés dans l'enseignement secondaire collégial par milieu, Province de Chefchaouen, année scolaire 2016-2017

Type d'enseignement	Milieu	Elèves	dont filles	Enseignant	Elèves /enseignant
Secteur Public	Urbain	3 792	1 795	144	26
	Rural	13 724	5 470	368	37
	Total	17 516	7 265	512	63
Secteur privé		213	109	12	18
Total		17 729	7 374	524	34

Source: Académie Régionale de l'Education et de Formation.

Concernant les enseignants du cycle collégial, ils s'élèvent dans la province de Chefchaouen à 524. En ce qui concerne la moyenne des élèves par enseignant, elle est plus accentuée dans le milieu rural, où il atteint 37 élèves par enseignant. Par contre cette moyenne est plus faible dans le secteur privé avec seulement 18 élèves par enseignant.

15.4. Enseignement secondaire qualifiant

L'offre scolaire secondaire qualifiante s'est établie, durant l'année scolaire 2016-2017, à 17 établissements relevant tous du secteur publics. Ce cycle se caractérise par sa concentration en milieu rural, puisque le milieu urbain ne compte que 5 lycées.

Tableau 80 : Etablissements, salles, classes et personnel enseignant de l'enseignement secondaire qualifiant par milieu, Province de Chefchaouen, année scolaire 2016-2017

Type d'enseignement	Milieu	Etablissement	Salles	Classes	Enseignants	
					Total	Dont femmes
Public	Urbain	5	110	88	164	48
	Rural	12	180	161	458	170
	Total	17	290	249	622	218
Privé		-	-		-	-
Total provincial		17	290	249	622	218

Source: Académie Régionale de l'Education et de Formation.

Le phénomène de la sur-occupation des classes demeure faible dans la province puisque le nombre de salle dépasse le nombre des classes de loin dans les deux milieux public et privé.

Pour les enseignants du cycle d'enseignement secondaire qualifiant, la province compte 622 enseignants dont 35% des femmes. En ce qui concerne la répartition des

enseignants par milieu, on trouve que 77% des enseignants se trouve dans le milieu rural.

Tableau 81: Effectifs des candidats présents pour l'examen du baccalauréat dans l'enseignement secondaire qualifiant public par branche, Province de Chefchaouen, année scolaire 2016-2017

Type d'enseignement	Lettres		Sciences		Techniques	
	Elèves	Dont filles	Elèves	Dont filles	Elèves	Dont filles
Total provincial	2188	875	595	293	128	71

Source: Académie Régionale de l'Education et de Formation.

L'examen de la répartition des scolarisés selon les branches fait ressortir que l'orientation vers la branche « lettres et sciences humaines » est dominante avec 75% de l'effectif, suivie de la branche « Sciences » avec 20% et la branche « technique » avec 4%. A noter que la même structure est relevée pour les deux sexes pour toutes les branches.

16. Formation professionnelle

La formation professionnelle permet à chaque personne, indépendamment de son statut, d'acquérir et d'actualiser ses connaissances et ses compétences, d'accroître son niveau de qualification et de favoriser son évolution professionnelle. C'est un élément déterminant pour être acteur dans sa vie professionnelle pour faciliter l'insertion au domaine du travail et pour être à la hauteur de répondre aux exigences du marché du travail.

Ainsi, la formation professionnelle durant l'année scolaire 2016- 2017, est accessible au niveau de la province de Chefchaouen via 7 établissements de formation dont 3 établissements privés et 4 établissements publics relevant de 2 départements formateurs, à savoir l'OFPPT et le Ministère de la Jeunesse et des sports. L'ensemble de ces établissements offrent une capacité d'accueil globale de 2 060 places pédagogiques.

Tableau 82: Etablissements de la formation professionnelle, Province de Chefchaouen, année scolaire 2016-17

Département de formation	Etablissement					
	CQP		ISTA		Autre	
	Nbre	Capacité	Nbre	Capacité	Nbre	Capacité
OFPPT	1	160	1	1800	1	-
Jeunesse et Sports	1	100	-	-	-	-
Privé	-	-	-	-	3	142
Total	2	260	1	1800	4	142

Source : Délégation régionale de la formation professionnelle

Les établissements du secteur public ont accueillis 1132 stagiaires durant l'année 2016-17. A noter le poids des féminins qui a enregistré une proportion de 7.5% de l'ensemble des stagiaires, particulièrement pour les niveaux technicien spécialisé (22%) et technicien (6%).

Tableau 83: Effectif des stagiaires par niveau, sexe et département formateur, Province de Chefchaouen, année scolaire 2016-17

Département		OFPPT	M. Jeunesse et sports	Total
Spécialisation	Total	279	-	279
	Féminin	14	-	14
Qualification	Total	454	10	464
	Féminin	6	10	16
Technicien	Total	195	-	195
	Féminin	13	-	13
Technicien spécialisé	Total	194	-	194
	Féminin	43	-	43

Source : Délégation régionale de la formation professionnelle

Sept filières de formation sont offertes par les établissements de formation professionnelle dans la province (privés et publics confondus), toutefois, il est à relever que les filières « Administration, Gestion et Commerce » et celle des « Industries Mécaniques, Métallurgiques et Electriques », attirent les plus grands nombres de stagiaires avec 25% et 30% des effectifs respectivement.

Le personnel formateur se chargeant d'encadrer les stagiaires s'élève à 43 encadreurs dont 27 permanents et 16 vacataires, ce qui donne un taux d'encadrement d'un formateur pour 28 stagiaires.

Tableau 84: Effectif des stagiaires par secteur et par filières de formation, Province de Chefchaouen, année scolaire 2016-17

Filière de formation	Public		Privé		Total	
	Total	Filles	Total	Filles	Total	Filles
Administration/Gestion/Commerce	266	51	41	20	307	71
Textile - Habillement	104	17	-	-	104	17
Tourisme - Hôtellerie	144	11	-	-	144	11
I.M.M.E.E	372	-	-	-	372	-
B.T.P.	241	2	-	-	241	2
TIC	5	5	42	24	47	29
Coiffure Esthétique	-	-	25	13	25	13
Total	1132	86	108	57	1240	143

Source : Délégation régionale de la formation professionnelle

17. Santé

Le secteur de la santé subit des pressions croissantes afin de fournir des soins de meilleure qualité, réduire les temps d'attente et offrir une expérience complète à la population. Ce qui nécessite un grand investissement dans le secteur en termes d'infrastructure et de personnel compétent pour une meilleure amélioration des conditions sanitaires.

17.1. Infrastructure sanitaire

L'infrastructure sanitaire de la province de Chefchaouen se compose en 2016 de 44 formations, soit 1 hôpital général provincial (HGP), 15 dispensaires, 25 centres de santé ruraux communaux (CSRC) et 3 centres de santé urbains (CSU).

Tableau 85 : Hôpitaux publics de la province de Chefchaouen, 2016

Catégorie	Etablissements	Capacité litière
HGP	1	186
Dispensaires	15	-
Centres de santé	28	-
Total provincial	44	186

Source : Délégation provinciale du Ministère de la santé

Toutes les communes rurales de la province sont couvertes par les centres de santé ruraux. Quant aux centres de santé urbains qui sont au nombre de 3, ils sont tous à la municipalité de Chefchaouen en plus d'un dispensaire.

La capacité litière de l'hôpital provincial Mohamed V s'élève à 186 lits, traduisant une moyenne de 2459hab/lit.

17.2. Encadrement médical

L'encadrement sanitaire à la province de Chefchaouen est assuré, en 2016, par 45 médecins dont 19 généralistes. Aussi, 13 médecins exercent dans le secteur privé. Quant aux formations sanitaires publiques, elles sont encadrées par 23 médecins de différentes spécialités, 85 infirmiers et 41 sages femmes.

Ainsi le nombre de médecins traduit une couverture médicale provinciale de 12 médecins/100000habitants.

Tableau 86: Répartition des médecins par spécialité et par secteur, 2016

Spécialité	Public	Privé
Médecine générale	8	11
Chirurgie générale	4	1
Pédiatrie	3	0
Gynéco-obstétrique	4	0
Neuropsychiatrie	0	0
oto-rhino-laryngologie	2	0
Ophthalmologie	3	1
Electroradiologie	2	0
Pathologie digestive	2	0
Dermatologie-vénérologie	1	0
Cardiologie	3	0
Biologie médicale	1	0
orthopédie traumatologie	2	0
Néphrologie	2	0
Urologie	0	0
Endocrinologie	2	0
Rhumatologie	0	0
Médecine interne	0	0
Hématologie clinique	0	0
Chirurgie infantile	2	0
Médecine de travail	0	0
Anesthésie-réanimation	0	0
Neurochirurgie	0	0
Neurologie	0	0
Pneumo-ptisiologie	1	0
Santé publique	0	0
Anatomopathologie	0	0
Administration sanitaire	0	0
Chirurgie cardio vasculaire	0	0
Chirurgie plastique	0	0
radiothérapie	0	0
Total	42	13

Source : Délégation provinciale du Ministère de la santé

17.3. Encadrement paramédical

En 2016, le personnel paramédical public au niveau de la province de Chefchaouen compte 134 IDE (Infirmiers Diplômé de l'Etat), 11 ASB (Adjoints de Santé Brevetés) et deux d'une autre spécialité. Ce qui reflète une densité de 3,2 adjoints de santé /10000hab, et 3,5 adjoints de santé/médecin public.

Tableau 87: Personnel paramédical public, 2016

Corps paramédical	Effectif
IDE	134
ASB	11
Autres	2
Total	147

Source : Délégation provinciale du Ministère de la santé

17.4. Productions des établissements de santé

L'activité de la santé publique se manifeste, entre autres, dans les programmes sanitaires qu'elle mène d'une façon permanente.

Ainsi, au cours de l'année 2016, 45 631 prises de vaccins ont été effectuées au profit des enfants âgés de 0 à 23 mois par le programme national d'immunisation. La tranche d'âge 0-11 mois représente à elle seule 99,2% du total des vaccinations.

Tableau 88: Activités du programme national d'immunisation, Province de Chefchaouen, 2016

	BCG	D.T.C.1	D.T.C.2	D.T.C.3	V.A.R	H.B
Programme national d'immunisation des enfants de 0-11 ans						
Urbain	712	767	712	764	829	764
Rural	7 402	7 405	6 749	6 374	6 419	6 374
Ensemble	8 114	8 172	7 461	7 138	7 248	7 138
Programme national d'immunisation des enfants de 12-23 ans						
Urbain	9	-	-	-	-	-
Rural	209	-	-	71	-	71
Ensemble	218	-	-	71	-	71
Total de la Province	8332	8 172	7 461	7 209	7 248	7209

Source : Délégation provinciale du Ministère de la santé

D'autre part, le programme de planification familiale a concerné 19 422 femmes réparties à raison de 14% en milieu urbain et 85% en milieu rural.

Tableau 89 : Activités du programme national de planification familiale selon le milieu, 2016

Milieu	Nouvelles acceptantes	Anciennes acceptantes
Urbain	636	2 125
Rural	4 762	11 899
Ensemble	5 398	14 024

Source : Délégation provinciale du Ministère de la santé

18. Sécurité Sociale

L'évolution du système de sécurité sociale au Maroc a abouti à la création de plusieurs institutions, mainte fois reformées, de nature diverse concourant à la mise en oeuvre de la politique nationale de sécurité sociale. Nous retrouvons ainsi :

- ❖ La Caisse Nationale des Organismes de prévoyance sociale (**CNOPS**) qui gère le régime public et les étudiants ;
- ❖ La Caisse Nationale de Sécurité sociale (**CNSS**) qui gère le régime privé.

En plus de quelques intervenants dans le domaine de la sécurité sociale.

La Caisse Nationale de Sécurité sociale (**CNSS**) est un établissement public placé sous la tutelle du ministère chargé de l'Emploi, des Affaires Sociales et de la Solidarité. Elle dispose de directions régionales et d'agences qui gèrent le régime et versent l'ensemble des prestations. Elle a par ailleurs mis en place un réseau d'établissements sanitaires sous forme de polycliniques.

18.1. Prestations

La CNSS assure plusieurs prestations à ses clients à savoir : de prestations familiales, des prestations en nature et en espèce en cas d'accident de travail et maladie professionnelle, des prestations de maladie de maternité, des pensions en cas de vieillesse, d'invalidité et du décès du soutien de la famille et des prestations d'assurance maladie.

En 2016, le montant global des prestations sociales à court terme au niveau de la province de Chefchaouen était de 204 milles dirhams pour un total de 32 bénéficiaires, ce qui traduit un montant moyen des prestations sociales à court terme par bénéficiaire de 6375 dhs au niveau provincial contre 5 971 dhs au niveau régional.

Tableau 90 : Prestations sociales à court terme pour la province de Chefchaouen, année 2016

Désignation		Province de Chefchaouen	RTTA
Indemnités journalières de maladie	Nb de bénéficiaires	18	8 084
	Montant (en 1000)	42	15 778
Indemnités journalières de maternité	Nb de bénéficiaires	9	4 849
	Montant (en 1000)	112	58 878
Indemnités décès	Nb de bénéficiaires	5	628
	Montant (en 1000)	50	6 321
Total	Nb de bénéficiaires	32	13 561
	Montant (en 1000)	204	80 977

Source : Caisse régionale de sécurité sociale

En ce qui concerne le volume global des prestations sociales à long terme de la province de Chefchaouen en 2016, il a été de 4,1 millions de dirhams pour 305 bénéficiaires, ce qui traduit un montant moyen des prestations sociales à long terme par bénéficiaire de 13 472 dhs au niveau provincial contre 16 521 dhs au niveau régional.

Tableau 91 : Prestations sociales à long terme pour la province de Chefchaouen, année 2016

Désignation		Province de Chefchaouen	RTTA
Indemnités journalières de maladie	Nb de bénéficiaires	3	494
	Montant (en 1000)	47	10 052
Indemnités journalières de maternité	Nb de bénéficiaires	220	19 868
	Montant (en 1000)	3 381	385 614
Indemnités décès	Nb de bénéficiaires	82	8 320
	Montant (en 1000)	681	78 208
Total	Nb de bénéficiaires	305	28 682
	Montant (en 1000)	4 109	473 874

Source : Caisse régionale de sécurité sociale

18.2. Entreprises affiliées et salariés déclarés

L'effectif des entreprises de la province affiliées à la CNSS en 2016 était de 826 entreprises contre 16 446 entreprises au niveau régional. 48% de ces entreprises relèvent du secteur de la pêche.

Tableau 92 : Entreprises affiliées dans la province selon le secteur d'activité, année 2016

Secteur d'activité	Province de Chefchaouen	RTTA
Agriculture et chasse	4	136
BTP	77	2 362
Commerce	133	3 942
Énergie et Eau	1	39
Industrie manufacturière	23	1 730
Pêche	398	1 192
Services	190	6 996
Total	826	16 446

Source : Caisse régionale de sécurité sociale

La province de Chefchaouen est fortement dominée par les très petites entreprises. En effet, 96% des entreprises installées dans la province et affiliées à la CNSS ont une taille inférieure ou égale à 10 salariées.

Le total des salariés déclarés à la CNSS en 2016 était de 2 661 salariés contre 277 246 salariées déclarés au niveau de la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima. 39% de ces salariés travaillent dans le secteur de la pêche et 19% sont des femmes.

Tableau 93: Effectif des salariés déclarés dans la province selon le secteur d'activité, année 2016

Secteur d'activité	Province de Chefchaouen	RTTA
Agriculture et chasse	9	9 311
BTP	330	20 152
Commerce	388	40 999
Énergie et Eau	3	1 334
Industrie manufacturière	116	133 524
Pêche	1 052	9 621
Services	763	61 405
Total	2 661	277 246

Source : Caisse régionale de sécurité sociale

Contrairement à la structure des entreprises affiliées et des effectifs des salariées déclarés par secteur, la structure de la masse salariale des adhérents par secteur dévoile que le secteur des services occupe 37% du total de la masse salariale au niveau de la province. Alors qu'au niveau régional, la bonne partie de la masse salariale concerne le secteur de l'industrie manufacturière.

Le salaire mensuel moyen des adhérents dans la province en 2016 est 1 611 dhs contre 3 112 dhs au niveau régional. 38% des salariées au niveau de la province ont un salaire moyen mensuel compris entre 2 000 dhs et 3 000 dhs.

Tableau 94: Masse salariale selon le secteur d'activité dans la province e(en 1000 dhs), année 2016

Secteur d'activité	Province de Chefchaouen	RTTA
Agriculture et chasse	209	109 662
BTP	6 247	679 721
Commerce	10 674	1 569 035
Énergie et Eau	98	62 617
Industrie manufacturière	2 902	5 024 975
Pêche	11 986	213 239
Services	19 349	2 660 728
Total	51 465	10 355 332

Source : Caisse régionale de sécurité sociale

19. Justice

Le secteur de la justice révèle une grande importance pour l'Etat qui ne cesse de prendre les mesures nécessaires pour son organisation et pour accompagner l'évolution des transactions civiles et commerciales ainsi que les relations professionnelles d'une part, et pour répondre aux besoins croissants du développement économique et social d'autre part.

La province de Chefchaouen dispose d'un tribunal de première instance dont ses activités pour l'année de 2016 sont présentes dans le tableau suivant:

Tableau 95 : Activités du tribunal de première instance selon le type d'affaires, 2016

	Affaires civiles			Affaires pénales		
	Enregistré	Jugée	En instance	Enregistré	Jugée	En instance
Province de Chefchaouen	11 568	11 841	1 847	5 693	5242	2 841
Région TTA	117 073	86 667	23 876	96 375	99 748	44 917

Source : Annuaire Statistique National 2017

Au cours de l'année 2016, l'activité du tribunal de première instance de la province de Chefchaouen a concerné un total de 468 656 affaires, dont 48,5% sont des affaires civiles. Les affaires enregistrées ont constitué 45,5% de l'ensemble des affaires, suivies des affaires jugées avec une part de 39,7%.

Tableau 96 : Affaires civiles traitées par le tribunal de première instance de la province, 2016

Type d'affaires	Dont :					Total
	Accidents de travail	Affaires référées	Justice famille	Affaires immobilières	Contentieux de travail	
Affaires enregistrées	12	1 435	9 095	245	52	11 568
Affaires jugées	19	1 445	9 152	344	74	11 841
Affaires en instance	161	57	772	192	72	1 847

Source : Annuaire Statistique National 2017

En ce qui concerne les affaires civiles traitées par le tribunal de première instance de la province, on trouve que la plupart des affaires traitées sont des affaires de la justice famille (**AE** : 78,6%, **AJ** : 77,2%, **AI** : 41,7%).

Tableau 97 : Affaires pénales traitées par le tribunal de première instance de la province, 2016

Type d'affaires	Dont :				Total
	Accidents de circulation	Contraventions	Affaires des mineurs	Délits	
Affaires enregistrées	111	299	45	5 193	5 693
Affaires jugées	101	299	33	4 801	5 242
Affaires en instance	180	-	20	2 560	2 821

Source : Annuaire Statistique National 2017

Les affaires délits sont les plus reçues parmi les affaires pénales traitées par le tribunal de première instance de la province (**AE** : 91,2%, **AJ** : 91,6%, **AI** : 90,7%).

20. Jeunesse et sports

Le secteur du sport est un secteur stratégique qui contribue avec ampleur au processus de développement du Royaume. Son importance réside dans son rôle de la protection des jeunes contre la délinquance et l'exclusion, ainsi que la découverte de jeunes talents participant à la prospérité du sport marocain tant à l'échelle nationale qu'internationale. Sans oublier que ce secteur est devenu, désormais, un important levier économique et un terrain fertile pour les investissements et la création d'emplois.

Ainsi, la province de Chefchaouen abrite au total 32 installations sportives dans huit disciplines afin de permettre aux jeunes de pratiquer des activités sportives diversifiées.

Tableau 98: Installations sportives, province de Chefchaouen, année 2016

Discipline sportive	Nombre d'installations
Foot ball	19
Basket ball	5
Hand ball	3
Volley ball	1
Piscine	1
Tennis	1
Salle de sport	2
Complexes sportifs	-
Total provincial	32

Source : Délégation Provinciale de la Jeunesse et des Sports

Dans le même sens, la province compte, en 2016, 17 clubs sportifs adhérents aux fédérations correspondantes, distribuées sur 11 disciplines. Ils sont répartis comme suit:

Tableau 99: Clubs sportifs selon la fédération, province de Chefchaouen, année 2016

Fédération	Nombre de clubs	Nombre de licences
Foot Ball	2	280
Basket Ball	1	45
Hand Ball	2	50
Athlétisme	1	62
Cyclisme	2	38
Echec	2	74
Full contact	2	70
Culturisme	1	24
Aïkido	2	56
Pétanque	1	20
Taekwondo	-	-
Karaté	1	88
Total Provincial	17	807

Source : Délégation Provinciale de la Jeunesse et des Sports

Outre le sport, le secteur de la jeunesse et des sports veille aussi sur d'autres activités intéressant les femmes, les enfants et les jeunes. Dans ce sens, la province abrite un seul foyer féminin comptant 300 bénéficiaires, 2 jardins d'enfants abritant 90 enfants bénéficiaires, et 6 maisons de jeunes, répartis en termes d'un centre par centre rural en plus d'un centre à la municipalité de Chefchaouen, ces centres comptent 1 225 participants aux activités normales et de rayonnement. La province dispose aussi d'un centre d'accueil avec une capacité de 50 lits et qui a réalisé en 2016 un total des personnes accueillies de 1167.

Tableau 100: Etablissements de la jeunesse et des sports, province de Chefchaouen, année 2016

Etablissements	Nombre
- Foyers Féminins	
. Foyers	1
. Cadres	9
. Nombre de Bénéficiaires	300
- Jardins d'enfants	
. Etablissements	2
. Jardinière d'enfants	6
. Nombre de bénéficiaires	90
- Maison de jeunes	
. Etablissements	06
. Participants	1 225
. Activités normales	4 510
. Activités de rayonnement	12 228
- Centre d'accueil	
. Centres	01
. Lits disponibles	50
. Personnes accueillies	1 167
. Nuitées réalisées	64

Source : Délégation Provinciale de la Jeunesse et des Sports

21. Entraide nationale

Dans le but d'apporter toute forme d'aide et d'assistance aux populations défavorisées, et de concourir aussi bien à la promotion familiale et sociale qu'à la lutte contre la pauvreté, la marginalisation et l'exclusion, l'entraide nationale agit par le biais de ses 87 centres implantés dans le territoire provincial.

Son action cible aussi bien les femmes que les enfants, les personnes âgées, les personnes en situation difficile, et ce par le biais de ses 8 programmes.

Tableau 101: Programmes de l'Entraide Nationale, année 2016

Programme	Centres	Bénéficiaires	Encadreurs
Centres d'Education et de Formation	23	762	38
Dar Al Mouaten	-	-	-
Education Préscolaire	13	510	17
Etablissements de Protection Sociale	32	1 655	147
Centres pour Handicapés	1	90	5
Centres de Formation Professionnelle	1	50	-
Alphabétisation	14	132	7
Coopérative Youssoufia des paralytiques et organisations Alaouites pour la protection des malvoyants	3	80	-
Ensemble	87	3 279	214

Source : Délégation Provinciale de l'Entraide Nationale

21.1. Centres d'Education et de Formation (CEF)

La province de Chefchaouen abrite 23 centres d'Education et de Formation, comptant 762 bénéficiaires encadrés par 38 encadreurs. Ces centres ciblent les femmes issues des couches sociales démunies et les jeunes enfants déscolarisés issus de familles nécessiteuses dans le but de leur permettre d'apprendre des métiers de production et de services. Ces 23 centres se répartissent à raison de 4 centres dans la Municipalités de Chefchaouen et le reste est partagé entre les communes rurales de la province.

21.2. Programme d'éducation préscolaire

L'action de l'entraide nationale consiste aussi dans les programmes d'éducation préscolaire qui permettent d'offrir une égalité des chances aux enfants âgés de 4 à 6 ans issus de familles pauvres en matière d'éducation préscolaire. Dans ce cadre cette action est assurée par le biais de 13 jardins d'enfants accueillant 510 bénéficiaires et encadrés par 17 encadreurs. Ces centres sont répartis à raison de 5 centres à la municipalité de

Chefchaouen, un centre dans chacune des centres de Bab Taza, Bouhmed et Jebha, 2 dans le centre Stehat et 3 dans les communes rurales de Tanakoub et Bni Salah.

21.3. Programme de protection sociale

A travers les établissements de protection sociale, l'entraide nationale vise aussi l'accueil et le renforcement des capacités scolaires des enfants en situation difficile par l'hébergement et l'alimentation, les soins, l'habillement et l'hygiène. Ce programme assure aussi la prise en charge des personnes âgées, personnes handicapées ou en situation difficile. Dans ce cadre, la province compte 32 établissements de protection sociale accueillant 1655 bénéficiaires et encadrés par un personnel de 147 encadreurs.

21.4. Centres pour handicapés

La province de Chefchaouen compte 1 centre pour handicapés accueillant 90 bénéficiaires encadrés par 5 encadreurs. Le but étant de permettre aux personnes en situation d'handicap, de bénéficier d'un certain nombre de services, dont notamment l'accueil, l'assistance psychosociale, l'habillement et l'hygiène, les soins sanitaires de base, la rééducation, la formation, etc.

21.5. Programme: Alphabétisation

Ce programme dispense des cours d'alphabétisation pour les personnes âgées de 15 ans et plus, afin de les encourager à s'insérer dans le programme de l'éducation fondamentale des adultes. Dans ce cadre, la province de Chefchaouen compte 14 espaces d'alphabétisation accueillant 132 bénéficiaires, encadrés par 7 encadreurs.

21.6. Programme d'aide en nature

Parmi les programmes, on note aussi le programme de l'aide en nature qui consiste en une aide permanente aux personnes handicapées qui adhèrent à l'Organisation Alaouite pour la Promotion des Aveugles au Maroc, puis à la Fédération Youssoufia des paralytiques. Ainsi, la province de Chefchaouen compte 3 centres d'aide en nature ayant distribué, entre autres, 970 kg de farine, 582 litres d'huile, 776 kg de lentilles et 582 kg de riz et de sucre en 2016.



Direction Régionale de Tanger-Tétouan- Al Hoceima
Angle Bd Ibn Tachefine et Bd Ibn Toumart,
B.P 104 Tanger
Tél. 05.39.94.06.98 Fax : 05.39.94.03.64
Mail : hcptanger@yahoo.fr
www.hcp.ma/region-tanger/

2018

